

Gouvernement du Mali

**PLAN NATIONAL MULTI RISQUES
DE PREPARATION ET DE REPOSE
AUX CATASTROPHES**

**Préparation, interventions des premiers secours,
Réhabilitation et reconstruction**

LISTE DES ACRONYMES

AGR	Activités Génératrice de Revenus
ASDRR	Stratégie Régionale Africaine pour la réduction des risques
BID	Banque Islamique de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
CILSS	Comité Inter états de Lutte contre la sécheresse au Sahel
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CREDO	ONG
CSLP	Cadre strategique de lutte cntre la pauvreté
CV	Curriculum Vitae
DGPC	Direction générale de la protection civile
IEC	Information, Education, Communication
EDS	Enquête démographique de santé
MS	Ministère de la santé

NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement en Afrique
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PANA	Programme d'Action National d'Adaptation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques Financiers
C NLCP	Centre National de lutte contre les acridiens
RC	Red Cross
RGPH	Recensement Général de la population et de l'habitat
SAP	Systeme d'Alerte Précoce
SE/CSA	Secrétariat exécutif Commissariat à la sécurité alimentaire
SIPC	Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes
UNDAC	United Nation Disaster Assesment and Coordination
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UNFPA	Fonds des nations unies pour la population
UN habitat	Organisation des nations unies pour l'habitat
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome de l'immunodéficience Acquise

Résumé

Objectifs du plan

Le plan national de contingence multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes a pour objectif de :

- :i) clarifier les relations/responsabilités entre les différents services techniques de l'Etat et les partenaires humanitaires ;*
- ii) faciliter la coordination des actions et de permettre une mise en cohérence des plans sectoriels ;*
- iii) Identifier et diminuer les risques les plus probables ;*
- iv) offrir un cadre général de planification conjointe couvrant les risques d'urgence ;*
- v) Intégrer le processus de préparation et de réponse aux urgences dans les plans et programmes nationaux de développement ;*
- vi) réduire les délais d'intervention et le nombre de perte de vies humaines.*

Contenu du plan

Du plan de contingence national découleront les plans de contingence régionaux qui devront être en cohérence avec le Plan national de contingence multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes

Décentralisation du plan

Toutes les régions devront être en mesure de secourir 500 personnes quelque soit le type de catastrophes, au delà de 500 personnes les structures nationales prendront le relais

. Les régions ayant les mêmes spécificités peuvent élaborer des plans prioritaires communs.

Durée du plan : 1 an

Risques potentiels pour 12 mois prochains :

- Catastrophes naturelles (inondations, feux de brousse/incendies)
- Insécurité alimentaire avec un accroissement de la prévalence de la malnutrition, Invasion acridienne
- Crises épidémiques (choléra, pandémie grippale)

Secteurs

Acteurs (chefs de file sectoriels), Partenaires (points focaux sectoriels)

Etapas

Dans la gestion des catastrophes on distingue trois (03) étapes d'égale importance.

étape1 : **avant** la catastrophe qui consiste en l'organisation des structures opérationnelles et d'intervention rapide. Cela induit un minimum de préparation aussi bien des outils que des matériels d'intervention pour secourir les victimes. D'où l'importance de l'information précoce qui permet de bonnes prévisions pour une intervention efficace. La formation des acteurs est très importante au cours de cette phase.

étape 2 **pendant** la catastrophe, ou situation d'urgence, ou de crise :

- identifier la catastrophe,
- sauver les victimes,
- recenser les dégâts,
- informer les autorités,
- organiser les secours et metre à disposition les premiers secours sur les lieux.

étape 3 **après** la catastrophe ou situation de post-crise ou post catastrophe qui correspond à la phase de réhabilitation/ reconstruction/relèvement et dont le but est le rétablissement des conditions normales de vie en les améliorant si possible.

Ces trois (03) étapes sont complémentaires et doivent être en relation avec les plans/ programmes et projets de développement.

Après la catastrophe ou situation de post-crise qui correspond à la phase de réhabilitation/ reconstruction / relèvement et dont le but est le rétablissement des conditions normales de vie en les améliorant si possible.

NB :Ces trois (03) étapes sont complémentaires et doivent être en relation avec les plans, programmes et projets de développement.

Activités

1. Activités préparatoires

(Identification, Renforcement des capacités de la communauté et des intervenants à travers formation à la gestion des risques, santé et premiers secours, documents pratiques.

Microprojets (Plans de prevention et de préparation sectoriels systèmes d'alerte, Plans et activités communautaires, évacuation, Matériels et kits, Supports de visibilité).

Pré positionnements et kits d'urgence, cartographie, SAP, sensibilisation, simulation

2. Evaluation rapide de la situation, secours d'urgence

3. Réhabilitation /reconstruction

Budget

(500 personnes) par région

(300 000 personnes) au niveau national

1. Introduction

Le Mali est un pays continental soumis à des catastrophes naturelles et à des crises humanitaires de plus en plus récurrentes. Ces dix (10) dernières années le pays a enregistré les principales catastrophes naturelles avec des crises humanitaires suivantes : les sécheresses, les inondations, les épidémies les invasions acridiennes qui engendrent les mouvements massifs de populations.

Face aux conséquences humanitaires de ces calamités en terme de pertes en vies humaines et de dégâts matériels, le Gouvernement a mis en place un dispositif de gestion des catastrophes en créant au mois de mai 2005 la plate-forme de réduction des risques de catastrophes. Il a pour mandat principal d'atténuer les effets des catastrophes sur les populations.

Des expériences antérieures dans la gestion des catastrophes qui ont jalonné l'histoire du Mali au cours de ces dernières décennies, la principale leçon tirée, réside dans les difficultés liées à la lenteur de la réponse, la faible mobilisation des ressources, auxquelles s'ajoute la faiblesse des mécanismes de coordination dans la gestion des catastrophes. Ce qui a amené la plate-forme de réduction des risques de catastrophe à élaborer **un Plan national de contingence multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes**, dont le but principal est de permettre au pays de disposer d'un outil de référence en la matière. Le plan sera assorti d'une procédure opérationnelle.

Le plan national de contingence multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes a pour objectif de :

- i) clarifier les relations/responsabilités entre les différents services techniques de l'Etat et les partenaires humanitaires ;
- ii) faciliter la coordination des actions et permettre une mise en cohérence des plans sectoriels ;
- iii) Identifier et réduire les risques les plus probables ;
- iv) offrir un cadre général de planification conjointe couvrant les risques d'urgence ;
- v) Intégrer le processus de prévention, de préparation et de réponse aux urgences dans les plans et programmes nationaux de développement ;
- vi) réduire les délais d'intervention et le nombre de perte en vies humaines.

En terme de décentralisation du dispositif de gestion des secours, la DGPC assure sa mise en oeuvre, à travers les commissions de coordination et de gestion des urgences prévues dans le projet de textes relatif à l'organisation des secours et la gestion des catastrophes. La préparation au niveau local de ces structures s'avère également nécessaire.

De ce plan de contingence national découleront les plans de contingence régionaux cohérents. Les régions ayant les mêmes spécificités peuvent élaborer des plans prioritaires communs.

Définition des concepts

Catastrophe :

Les catastrophes sont des résultantes de périls qui surviennent dans un contexte de vulnérabilité, de telle sorte que l'organisation économique et sociale des collectivités vulnérables est atteinte au point de compromettre leur survie. Une catastrophe est essentiellement un phénomène, qui interromp le fonctionnement des organisations et des pratiques communautaires.

Prévention

La prévention des désastres est un terme qui implique des actions et mesures mises en œuvre avant une catastrophe afin d'en réduire ses effets au niveau national ou local. Comprise dans ce sens, la prévention englobe des actions qui sont souvent considérées comme faisant partie de la phase de préparation à un désastre. Cependant, afin de planifier la gestion des catastrophes, la distinction est souvent faite entre prévention et préparation.

La prévention fait référence à des mesures de réduction des risques à long terme destinés à minimiser les effets d'un désastre en réduisant soit l'intensité du risque soit les vulnérabilités qui, sans cela seraient révélées lors d'une catastrophe. Par exemple, pour prévenir une sécheresse, on peut mettre en œuvre des activités de régénération et de protection de l'environnement, tandis que le risque d'inondation peut être minimisé par le renforcement de certains barrages.

Préparation aux catastrophes

C'est le fait pour une société d'être prête à, et capable de :

- a) prévoir et prendre des mesures avant qu'une menace imminente ne frappe,
- b) répondre à une catastrophe et faire face à ses effets en organisant et en fournissant une aide, de manière efficace et en temps utile.

Se préparer aux catastrophes signifie « être disposé » à les prévenir, en atténuer les effets, intervenir et y remédier lorsqu'elles se produisent. Ainsi, peuvent se préparer aussi bien les victimes potentielles que des organismes extérieurs d'appui à tout échelon, du niveau local au niveau international. A ce titre, la préparation aux catastrophes est une stratégie essentielle de développement.

Elle comprend par exemple avant la catastrophe, la formulation de plans d'urgence viables, le développement de systèmes d'alerte précoce, la mise à jour permanente des risques existants, des ressources et capacités disponibles et la formation du personnel. Après la survenue du désastre, elle implique une évaluation des dommages et des besoins afin de répondre de manière réaliste et pratique.

Capacités

On entend par "capacités" les moyens dont disposent les personnes, les ménages et les communautés pour faire face à une menace ou résister à l'impact d'un danger (Projet Sphère).

Vulnérabilité

La vulnérabilité humaine est le degré auquel les personnes risquent d'être exposées à un préjudice, des dommages, des souffrances et la mort.

Ce risque est fonction des conditions physiques, économiques, sociales, politiques, techniques, idéologiques, culturelles, éducatives, écologiques et institutionnelles qui caractérisent le contexte de ces personnes.

La vulnérabilité est liée aux capacités dont dispose une personne ou une communauté pour faire face à des menaces déterminées, à un certain point dans le temps. (Projet Sphère)

Péril

Un péril est un événement naturel, ou d'origine humaine, qui a le potentiel de déclencher une catastrophe.

Exemples : séisme, glissement de terrain, crues, éruptions volcaniques, tsunامي, sécheresse, effondrement économique et guerre. De l'événement naturel, ne résulte pas forcément une catastrophe (Projet Sphère).

Risque

C'est la probabilité / vraisemblance qu'une catastrophe se produise, que l'on cherche à cerner à l'aide d'une analyse de risque.

Gestion des catastrophes

La gestion des catastrophes fait référence à une série d'activités destinées à maîtriser les catastrophes et les situations d'urgence et à créer des conditions d'ensemble permettant aux personnes en danger de ne pas être victimes des conséquences d'une catastrophe ou de pouvoir s'en rétablir.¹

¹ (Disaster preparedness training manual, Philippine National Red Cross), 2007

2. Description du contexte et analyse des risques de catastrophes au Mali

Le Mali est un vaste pays continental avec une superficie d'environ 1.241.238 Km², présentant trois zones écologiques distinctes : la zone soudanienne au sud, la zone sahélienne au centre et la zone saharienne au nord. Il a un climat de type tropical sec présentant une grande variabilité alternant périodes sèches et pluvieuses. Il est arrosé par deux des plus importants fleuves de l'Afrique (Niger et le Sénégal) qui s'inscrivent dans d'immenses bassins versants partagés avec douze pays.

Cette situation explique en partie la vulnérabilité du pays aux chocs exogènes (intempéries climatiques, crues...) et expose le pays aux risques de catastrophes d'origine naturelle et/ou anthropique suivants : sécheresses successives (crise alimentaire), inondations, invasions acridiennes, épidémies, accidents de circulation, mouvements de populations ...

Cette vulnérabilité physique est accentuée par des facteurs socio-économiques et environnementaux, en particulier : La grande dépendance de l'agriculture (économie à vocation agro-sylvo-pastorale) à la pluviométrie; Une pauvreté encore marquée avec un revenu annuel par habitant estimé à 380 dollars US (en 2007); L'installation des populations dans les zones inondables constituées par les bassins ou les lits des fleuves et des cours d'eaux, dénotant un problème d'aménagement du territoire et d'occupation des sols et enfin ; Une dégradation de l'environnement et des sols

En 27 ans (1980-2007), au Mali, les catastrophes naturelles, incluant la sécheresse, les inondations et les épidémies, ont affecté près de 3 millions de personnes et tué près de 3.300 personnes.

Deux tiers du territoire du Mali sont constitués de zones désertiques (arides et semi-arides) dans le Nord, subissant une sécheresse chronique depuis 1970. Le Mali est caractérisé par une grande variabilité spatiale de la température et de la pluviométrie. En temps normal, la température augmente du Sud-ouest vers le Nord-est avec des maximales relevées au cours de l'année pouvant atteindre ou dépasser les 45°C tandis que les minimales sont rarement en dessous de 10°C. La pluviométrie présente une diminution du Sud au Nord allant de plus 1000 mm par an dans la zone soudano-guinéenne du Sud, à moins de 200 mm par an dans la zone saharienne du Nord. De plus, la pluviométrie présente une grande variabilité inter annuelle se traduisant par des années sèches récurrentes devenues de plus en plus fréquentes à partir de 1968². En 30 ans (1980-2007), le pays a connu cinq épisodes majeurs de sécheresse, dont les deux les plus importantes en 1980 et 2005 ont affecté respectivement 1,5 millions et 1 million de personnes avec des conséquences économiques importantes. La persistance de la sécheresse, a entraîné une forte migration des populations du Nord vers le Sud du pays, mais également la pratique de l'agriculture pluviale dans les bas-fonds et dans les vallées inondables des fleuves et marigots particulièrement pour la riziculture³.

Le Mali a subi régulièrement des invasions acridiennes dont la plus récente et la plus grave date de 2004.

Le Mali est à la fois un pays d'invasion et de développement du criquet pèlerin. Si l'invasion concerne tout le territoire, le développement des criquets concerne des zones spécifiques appelées « aires grégarigènes » qui sont les lieux de régénération et les espaces vitaux habituels du criquet pèlerin, à savoir: l'Adrar des Iforas (région de Kidal), Timetrine (frontière avec l'Algérie), le Tamesna (frontière avec le Niger)⁴, Tombouctou Nord Est et la Vallée de Tilemsi⁵.

En 2004, certaines régions ont été fortement touchées, notamment : Nara dans la région de Koulikoro, Ségou, Tombouctou et Mopti. Les dégâts ont été très variables selon les zones, mais le mil, le sorgho et le niébé auraient été les plus touchés avec respectivement des pertes de 37 000, 9 000 et 3 000 tonnes⁶. Cette invasion de 2004 aurait durablement affecté la croissance économique du Mali qui a été de 2le pourcentage sur une prévision de 5le pourcentage. Elle a compromis les objectifs de production agricole de 30,2le pourcentage par rapport aux prévisions et occasionné pour le pays une dépense budgétaire supplémentaire de 7 milliards FCFA⁷.

Fréquentes au Mali, les inondations sont survenues quinze fois en 30 ans, affectant généralement entre 10 000 et plus de 45 000 personnes à chaque évènement⁸.

Survenant aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, les inondations sont généralement dues au débordement et aux crues des fleuves et cours d'eau mais aussi à la défaillance des systèmes de drainage. Elles font suite en général à de fortes précipitations et sont souvent liées, à la base, à une défaillance de l'aménagement du territoire et de la non maîtrise de l'occupation du sol, avec une occupation non maîtrisée des bas fonds inondables, les lits et bassins des

² PANA

³ PANA

⁴ Actu Criquet – Site web du Ministère de l'Agriculture (à préciser).

⁵ CNLCP

⁶ Leçons d'une crise alimentaire annoncée au Mali - Pierre Janin, UMR 201 « Développement et Sociétés » - UD1/IRD –Sénégal.

⁷ (C.A. DIA - l'Essor n°16413 du - 2009-03-31).

⁸ OFDA/CRED International Disaster Database - Data version: v11.08

fleuves et des cours d’eaux et de leurs affluents⁹. En 2010, les inondations ont provoqué près de 111 décès, 6052 habitations détruites, 12 000 ha de champs inondés et la destruction de routes et de ponts¹⁰. Si en 2003, les inondations ont affecté près de 10 000 personnes, en 2007 elles ont affecté près de 88 000 personnes¹¹. Elles frappent principalement les zones se trouvant dans le Delta Intérieur du fleuve Niger (64 000 km²). Outre Bamako, les régions de Tombouctou, Gao, Mopti, Ségou, Kayes, Koulikoro et Sikasso sont toutes exposées¹²,

Les problèmes de dégradation de l’environnement et des sols avec des érosions et des ensablements faisant suite à la déforestation et aux feux de brousse, constituent des facteurs de risques sous-jacents majeurs. Des pertes en terres arables importantes de l’ordre de 6,5 tonnes/ha/an, variant de 1 tonne au Nord à plus de 10 tonnes au Sud ont été observées¹³.

Mais le Mali subit également le phénomène de changement climatique avec ses conséquences depuis plusieurs décennies.

⁹ PANA

¹⁰ « Renforcer la résilience des systèmes énergétiques et des écosystèmes en Mali » - Observatoire de la viabilité énergétique 2007 - Cheick Ahmed SANOGO

¹¹ OFDA/CRED International Disaster Database - Data version: v11.08

¹² Bulletin d’information de l’IFRC Septembre 2003 et Maliweb.net de Juillet 2007 « Suite aux inondations au Mali : L’Usaid offre 23 millions de FCFA au gouvernement (source : Service d’information de l’Ambassade des Etats Unis au Mali) ».

¹³ PANA – source: Bishop and Allen, 1989.

3. Analyse des risques de catastrophes et de crises humanitaires au Mali

3.1 Identification des situations d'urgence potentielles et des mesures de réduction de risques

Identification des situations d'urgence potentielles	Causes	Mesures de contrôle et de réduction des risques en place	Appréciation du degré de fonctionnalité actuelle	Programmes au travers desquels les mesures de contrôle sont intégrées
Catastrophes				
Inondations	En zones urbaines			
	Non respect des schémas d'aménagement urbain	Néant	Néant	SDAU
	Insuffisance ou absence d'assainissement pluvial	Conseil communal, appui technique DRACPN	Faible degré de fonctionnalité	DNACPN Urbanisme PDSEC
	Imperméabilisation des sols (pose de pavés, bitumage des voies, etc.)	Néant	Néant	PSDR
	Occupation des zones à risque consécutive à la pression démographique et à la mal gouvernance	Sensibilisation des populations et éloignement des zones à risque	Faible	PDSEC
	Fortes précipitations	Néant	Néant	Néant
	En zone rurale			
	Déforestation et désertification	Dispositif ministère de l'environnement et de l'Assainissement	Moyenne	Programmes de développement rural et engagements nationaux
	Fortes précipitations	Néant		Néant
	Occupations des zones à risque	Sensibilisation des populations et déplacement hors des zones à risque	Très faible	Nouveaux programmes de lotissement et aménagement du territoire

	Mauvaises pratiques culturelles	Mettre en place les systèmes d'appui et encadrement des producteurs. Vulgariser les nouvelles pratiques culturelles. Communiquer les prévisions météorologiques	Faible	Programmes du développement agricole
	Absence de schéma d'aménagement du territoire	Appliquer le schéma national SDAU des principales villes et les adapter aux autres communes. Utiliser des matériaux et techniques de construction permettant de résister aux inondations.	Très faible	Programme
	Ouvrages de retenue d'eau inappropriés	Stabiliser les berges des barrages, et ouvrages hydrauliques, drainer les eaux pluviales.	Faible	Programmes du Génie Rural
	Ensablement des retenues d'eau et des cours d'eau	Curage des cours et retenues d'eau		Programmes du Génie Rural
Sécheresse (Crise de sécurité alimentaire et nutritionnelle)	Déficit pluviométrique Mauvaises pratiques culturelles Déforestation et désertification Apports alimentaires inadéquats - Accès insuffisant à l'alimentation, Mauvaise pratique alimentaire, stockage de la production et commercialisation (banque de céréale).	Nouvelles pratiques culturelles/ conservation de la forêt Techniques de conservation des eaux et des sols IEC pour le changement de comportement. Coopérative agricole, renforcement du stock de sécurité	Moyenne	Programmes nationaux Commissariat à la sécurité alimentaire
Invasion acridienne	Facteurs climatiques favorables (sécheresse, température, vent)	Renforcer le système de surveillance particulièrement dans les zones à risque et de reproduction	Moyenne	CNLCP
Crises humanitaires	Réduction des ressources naturelles Situation socio-politique dans la sous région			
Crises épidémiques – cholera	Insalubrité de l'eau, manque d'hygiène, stagnation des eaux	Prépositionnement de médicaments et IEC Renforcement de la prise en charge des	Moyenne	Plan de prévention et riposte

	usées	cas. Recyclage du personnel soignant		
Epizooties - Pandemie grippe aviaire et fièvre jaune	Provoquée par les oiseaux migrateurs et volailles contaminées	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement surveillance et limitation de l'entrée de volailles, - Destruction et enfouissement des volailles - Indemnisation des éleveurs, - Application des mesures de bio sécurité, - Limitation de l'extension/éradication - Mise sous surveillance des personnes exposées - IEC, pré-positionnement Tamiflu 	Faible	Activité de surveillance des sites d'accueil
Mouvements de population (deplaces, rapatriés, refugies)	<p>Tensions internes (agriculteurs, et éleveurs)</p> <p>Instabilité politique dans la sous région</p>	<p>IEC pour le changement de comportement</p> <p>Projet de lois pour réglementer le foncier</p>	Faible	<p>Programme national de gestion des terroirs</p> <p>Education communautaire</p>

3.2 Evaluation des risques (sur les 12 mois à venir)

Tout accident/incident raisonnablement évitable provoquant les conséquences humanitaires suivantes est jugé inacceptable :

- Pertes en vies humaines, atteintes à l'intégrité physique et morale des personnes
- Perte d'accès aux services de base (éducation, santé, eau potable, logement, télécommunications)
- Perte d'accès aux terres, de cheptels, des moyens de subsistance habituels
- Crises épidémiques
- Toutes formes de discrimination à l'égard de la femme ou d'autres groupes vulnérables.

Ce plan de contingence s'articule autour de l'analyse des risques de catastrophes, basée sur une évaluation motivée des conséquences humanitaires et la probabilité d'occurrence. L'analyse permet de prioriser les risques et de ne tenir compte que des menaces les plus pertinentes afin de permettre une planification réaliste des contingences et, partant, une utilisation rationnelle et efficace des ressources du Gouvernement et des Partenaires.

En accord avec les principes humanitaires et l'intérêt des populations, les critères de priorisation utilisés dans le cadre de cette analyse sont:

- Les **conséquences humanitaires** (impact en termes de pertes en vies humaines, diminution d'accès aux services sociaux de base, impact environnemental, etc.),
- La **probabilité d'occurrence** (au regard de la récurrence du phénomène, de l'évolution prévisible de l'environnement physique, économique, social, politique, etc.)

La classification des risques dans la matrice d'analyse permet de déterminer les crises susceptibles de survenir à l'échelle des douze (12) prochains mois, c'est-à-dire entre Juin 2011 et Juillet 2012. L'analyse est faite sur la base de quotas affectés aux deux variables que sont les conséquences humanitaires et la probabilité d'occurrence, affectées chacune de cinq (5) valeurs graduées. Le schéma ci dessous décrit l'analyse et la priorisation des contingences.

← Système de Surveillance et d'Alerte Précoce en place pour chacun des risques →

Conséquences Humanitaires	Catastrophes					
	Elevées				Sécheresse/Insécurité alimentaire avec augmentation de la prévalence de la malnutrition es	Inondation
					Invasion acridienne	Crise épidémique / cholera et pandémie (grippale)
	Moyennes					
	Faibles					
	Très Faibles					
		Très Faible 1/5	Faible 2/5	Moyenne 3/5	Elevée 4/5	Certaine / en cours 5/5
Probabilité						

Sur la base de cette méthode, les risques analysés dans la matrice se regroupent en quatre (4) zones, correspondant à quatre (4) couleurs :

1. La «**Zone verte**», où se retrouvent les risques à **Très faible probabilité d'occurrence et à Très faibles conséquences humanitaires**,
2. La «**Zone jaune**» correspondant aux risques à **Faible probabilité d'occurrence et à Faibles conséquences humanitaires**,
3. La «**Zone orange**» pour les risques à **Moyenne probabilité d'occurrence et à conséquences humanitaires jugées Moyennes**,
4. La «**Zone rouge**» où figurent les risques correspondant aux probabilités d'occurrence les plus élevées (respectivement **Elevée et Certaines/En cours**) et aux conséquences humanitaires les plus graves (respectivement **Elevées et Catastrophiques**).

Dans le cadre de cet exercice de planification des contingences, le processus de mise en place de capacités de réponse aux urgences se concentrera sur les risques localisés en zones «**rouge**». Cela se justifie par le fait que les trois premières « Zones » concernent des risques de catastrophes d'une probabilité d'occurrence faible et aux conséquences limitées, ce qui implique que même en cas de survenue, leur ampleur n'excèdera pas les capacités locales de réponse.

La matrice d'analyse des risques a permis d'identifier quatre (4) contingences (celles figurant dans les zones «rouge») qui, à leur tour, ont servi à l'élaboration de scénarii qui sont des représentations hypothétiques et anticipées de toutes les implications humanitaires possibles de la situation en cas de survenue des contingences. Ces scénarii doivent être accompagnés d'hypothèses de planification dont l'objectif est de souligner des aspects particuliers à prendre en compte dans la planification de la réponse.

3.3 Matrices d'analyse des risques les plus élevés, de leur interdépendance et des scénarii

Probabilité	Situation d'urgence 1 : Inondations		
	Facteurs déclenchants (causalité)	Conséquences humanitaires potentielles et zones potentiellement affectées	Hypothèse de planification, Objectifs opérationnels, et Seuils d'activation
Scénario le plus probable	<p>Inondations - Zones rurales</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Déforestation et désertification ; ✓ Fortes précipitations ✓ Occupations des zones à risque ; ✓ Mauvaises pratiques culturelles ; ✓ Absence de schéma d'aménagement du territoire ; ✓ Ouvrages de retenue d'eau inappropriés ; ✓ Ensablement des retenues d'eau et des cours d'eau. <p>Inondations - Zones urbaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance ou absence d'assainissement pluvial ; ✓ Imperméabilisation des sols (pose de pavés, bitumage des voies, etc.) ; ✓ Occupation des zones à risque consécutive à la pression démographique ; ✓ Fortes précipitations (juin, juillet, août). ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès plus limité aux services de base (eau potable, nourriture, santé, habillement, habitat) dans les régions affectées ; ✓ Augmentation des populations vulnérables ou de l'indigence (Enfants Non Accompagnés, femmes chefs de ménages, malades, handicapés, blessés) ✓ Réduction production vivrière ✓ Insécurité alimentaire et hausse de la malnutrition (déficit céréalière) ✓ Destruction de l'habitat, cultures, cheptel, infrastructures ; ✓ Déstockage des actifs (cheptel etc...) ✓ Faible résistance immunitaire et moins de moyens financiers pour payer les soins de santé. ✓ Augmentation du risque épidémique de choléra, et maladies hydriques. ✓ Augmentation du taux de mortalité et de morbidité ✓ Exode rural ✓ Baisse du taux de fréquentation scolaire ✓ Prolifération d'autres maladies (paludisme, troubles psychologiques.....) ; <p>Zones potentiellement affectées</p> <p>Inondations : Tout le pays (les 8 régions et le district de Bamako)</p>	<p>Hypothèses de planification :</p> <p>En cas d'inondation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation du nombre de personnes vulnérables (à partir de 500 ; ✓ En dessous de 500, activation du dispositif régional ; ✓ Occupation des écoles des zones affectées ; ✓ Au moins 10le pourcentage des personnes affectées auront besoin de secours (par le canal d'un système d'alerte précoce) d'une évacuation ; ✓ Au moins 40 le pourcentage des personnes affectées auront besoin d'un relogement dans des écoles, des églises ou dans des familles d'accueil ; ✓ 60 le pourcentage des personnes affectées auront besoin d'être logées sous des tentes ; ✓ L'ensemble des écoles ayant abrité des personnes affectées aura besoin d'une réhabilitation avant la rentrée scolaire ; ✓ Un programme de reconstruction des maisons et des infrastructures publiques sera défini. ✓ Préparer un dossier technique au conseil des ministres sur collaboration météo <p>Population potentiellement affectée :</p> <p>Entre 500 et 200.000 personnes.</p> <p>Inondations : x à y Personnes</p> <p>Niveau central : plus de 500 personnes ;</p> <p>Niveau régional : moins de 500 personnes</p> <p>Objectif opérationnel</p> <p>Niveau minimum permanent de capacités d'interventions initiales</p>

Scénario le pire	<p>Inondations</p> <p>✓ Occurrence d'un désastre / catastrophe naturelle en même temps qu'une autre situation d'urgence : Inondation + crise alimentaire + Cholera</p>	<p>✓ Difficulté accrue d'accès aux services de base (eau potable, nourriture, santé, habillement, habitat) dans les régions affectées ;</p> <p>✓ Destruction massive des biens (biens matériels, cheptel) et accroissement de la mortalité et de la morbidité (enfants, femmes....) ;</p> <p>✓ Destruction massive des infrastructures</p> <p>✓ Accroissement des populations sans abris</p> <p>✓ Prolifération d'autres maladies (paludisme, troubles psychologiques.....) ;</p>	<p>(500 X 13 = 6500) à Bamako</p> <p>200 X 13 = 2600 au niveau des régions :</p> <p>Apporter une assistance humanitaire d'urgence</p> <p style="padding-left: 40px;">inondations : 500 (moins de 500 / Région)</p> <p style="padding-left: 40px;">feux de brousse : 500 (moins de cent / Région)</p> <p>Pour un période de: 4 semaines</p> <p>A partir du 1^{er} jour suivant l'activation du Plan régional / National</p>
-------------------------	--	---	--

Probabilité	Situation d'urgence 2 : Sécheresse / crise alimentaire et/ou accroissement du taux de prévalence de la malnutrition, Invasion acridienne		
	Facteurs déclenchants (causalité)	Conséquences humanitaires potentielles et zones potentiellement affectées	Hypothèse de planification, Objectifs opérationnels, et Seuils d'activation
Scénario le plus probable	<p>Sécheresse</p> <p>✓ indices pluviométriques inférieurs à la normale de façon significative</p> <p>✓ Dysfonctionnement (destruction d'ouvrage, mauvaise gestion, déboisement des bassins versant, etc.) des systèmes d'irrigation</p> <p>Crise alimentaire et/ou accroissement du taux de prévalence de la malnutrition</p> <p>✓ Apports alimentaires inadéquats (alimentation non diversifiée, quantité insuffisante,...)</p> <p>✓ Accès insuffisant à l'alimentation (stock domestique, revenu, marché)</p> <p>✓ Insuffisance des pratiques de soins (femmes et enfants)</p> <p>✓ Maladies - Faible hygiène du milieu</p> <p>✓ Insuffisance d'approvisionnement en eau potable et assainissement</p> <p>✓ Sous utilisation des services de santé (difficulté d'accès aux services de santé et mentalité des populations)</p> <p>✓ Hausse des prix / Baisse du pouvoir d'achat</p>	<p>✓ Déficit alimentaire et augmentation de la prévalence de la malnutrition</p> <p>✓ Réduction de la production agricole et animale</p> <p>✓ Augmentation du taux de mortalité et de morbidité particulièrement chez les tranches vulnérables</p> <p>✓ Accès plus limité aux services de base (eau potable, nourriture, santé, habillement, habitat)</p> <p>✓ Augmentation des populations vulnérables ou de l'indigence (femmes chefs de ménages, malades, handicapés, blessés)</p> <p>✓ Faible production vivrière</p> <p>✓ Bradage des animaux (cheptel etc....)</p> <p>✓ Faible résistance immunitaire et moins de moyens financiers pour payer les soins de santé.</p> <p>✓ Exode rural</p> <p>Zones potentiellement affectées</p> <p>Crise alimentaire / nutritionnelle : les 166 communes du pays</p>	<p>Hypothèses de planification :</p> <p>✓ Augmentation du nombre de la population vulnérable de xx à yy</p> <p>✓ Augmentation du nombre de sinistrés de 125 000 à 250 000 personnes</p> <p>✓ Incapacité réelle de prévision exacte de l'ampleur des catastrophes à l'avance</p> <p>✓ Sécheresse : Stock d'intervention du Gouv (10 000 T) sera utilisé pour la réponse initiale de façon autonome pour les premières 5 000 personnes durant 2 mois</p> <p>✓ Stock stratégique disponible au niveau des régions pour 1000 personnes et au niveau des provinces de 500 personnes durant 1 mois</p> <p>✓ Disponibilité des intrants nutritionnels et du matériel anthropométrique pour la prise en charge de la malnutrition aiguë</p> <p>Population potentiellement affectée :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inondations ✓ Pesanteurs et pratiques socio culturelles (interdits alimentaires, tabous, cérémonies coutumières, ..) <p>Invasion acridienne</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Condition écologique favorable au développement des locustes (grégaire) 	<p>Sécheresse : tout le pays</p>	<p>Sécheresse : yy personnes</p> <p>Crise alimentaire / Malnutrition : yy personnes, incluant xx enfants < 5 ans malnutris aiguë ?</p> <p>Invasion acridienne : 5000 à 10 000 ha perdus</p> <p>Objectif opérationnel:</p> <p><u>Sécheresse / crise alimentaire / malnutrition/Invasion acridienne</u></p> <p>- Au niveau national</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître le nombre de bénéficiaires des programmes
--	---	----------------------------------	---

Scénario le pire	Perturbations climatiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aggravation des conséquences humanitaires citées ci-dessus ✓ Difficulté accrue d'accès au logement ✓ Destruction totale des biens ✓ Accroissement des populations sans abris 	<p>d'assistance humanitaire en cours (aide alimentaire) jusqu'à 300 000 bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir de 7 jours suivant l'activation du plan • Pour une période de 2 mois <p>- Au niveau régional</p> <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement des stocks stratégiques au niveau des régions et provinces pour la prise charge de : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 500 sinistrés au niveau de la région ➤ 300 000 sinistrés au niveau national <p>A partir du 3ème jours suivant l'activation du plan</p> <p>Pour une période de 2 mois</p> <p>Approvisionnement des 8 chefs lieux de régions en vivres :</p> <p>A partir de l'activation du plan</p> <p>Pour le cycle du projet (12 mois)</p> <p><u>Perturbations climatiques</u></p> <p>Assurer l'extension d'urgence des programmes humanitaires en cours pour la population affectée suivante</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Occurrence d'un désastre / catastrophe naturelle en même temps qu'une autre situation d'urgence 		

Probabilité	Situation d'urgence 3 : cholera-Grippe pandémique		
	Facteurs déclenchants (causalité)	Conséquences humanitaires potentielles et zones potentiellement affectées	Hypothèse de planification Objectifs opérationnels, et Seuils d'activation

Cas le plus probable	<p><u>Cholera</u></p> <p>Mauvaise hygiène du milieu,</p> <p>l'insuffisance de l'assainissement</p> <p>Non approvisionnement en eau potable.</p> <p><u>Grippe pandémique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Déplacements majeurs de population ou attroupements (commerce, marchés) ✓ Facteurs environnementaux (oiseaux migrateurs) ✓ Facteurs climatiques et géographiques ✓ Contacts fréquents et permanents entre l'homme et les volailles ✓ Manque d'hygiène (manipulation) ✓ Déficiences immunitaires ✓ Grippe humaine ordinaire 	<p><u>Cholera et Grippe pandémique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation du taux de mortalité ✓ Psychose au sein de la population et conséquences psychologiques chez les producteurs ✓ Séquelles physiques, neurologiques et psychologiques ✓ Diminution de la capacité des populations à se prendre en charge <ul style="list-style-type: none"> - Affaiblissement des mécanismes de solidarité communautaire - Décapitalisation (diminution du pouvoir d'achat, destruction des cheptels à cause des abattages de masse) - Diminution de la production agricole <ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation des cas de malnutrition modérés et sévères ✓ Dépassement des capacités d'accueil des infrastructures sanitaires ✓ Déperditions scolaires (abandons, faible taux de fréquentation scolaire, fermeture des classes) ✓ Isolement au niveau régional et international ✓ Logistique et Chaîne du froid pour transport, stockage des vaccins et organisation des campagnes de vaccination ✓ Besoins accrus en ressources humaines qualifiées ✓ Besoins en ressources financières appropriées (pour la lutte, pour le dédommagement des aviculteurs, etc.) <p>Zones potentiellement affectées</p> <p>.</p> <p><u>Cholera</u> : Tout le territoire, particulièrement la région sanitaire du Centre qui fut le point de départ de l'épidémie en 2005.</p> <p>Il s'agissait de la première grande épidémie en milieu urbain s.</p> <p>L'épidémie avait surtout touché les quartiers périphériques</p> <p><u>Grippe pandémique</u>: Tout le territoire, spécifiquement les zones d'échange et celles abritant des sites d'accueil pour les oiseaux migrateurs.</p>	<p>Hypothèses de planification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plans de contingence opérationnels pour les Crises Epidémiques (choléra et épizooties (grippe aviaire) mis à jour <p><u>Cholera</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les connaissances des populations sur les mesures de luttés contre le cholera • Rendre disponible et à temps les données épidémiologiques et de laboratoire nécessaires à la prise de décision. • Réduire la létalité due au cholera • Assurer la coordination, le suivi, et l'évaluation des activités de lutte contre l'épidémie <p><u>Grippe pandémique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des kits de test pour la détection du virus • Le plan de contingence inclut le renforcement des capacités des laboratoires à confirmer les résultats du test rapide • Surveillance active efficace sur tout le territoire • Disponibilité des produits pharmaceutiques pour la prévention et la riposte

	<p>Saisons / récurrence</p> <p><u>Cholera</u></p> <p>Saison des pluies (juillet – octobre)</p> <p>survient de manière régulière d'épidémie, d'ampleur variable au cours des dix dernières années</p> <p><u>Grippe aviaire :</u></p> <p>Toute l'année, mais le risque peut être élevé pendant la période d'arrivée des oiseaux migrateurs</p> <p>Seuils épidémiques:</p> <p>Cholera :</p> <p><u>Grippe aviaire :</u></p> <p>5 phases avec les indicateurs respectifs</p> <p>Un foyer confirmé</p>	<p>Populations potentiellement affectées :</p> <p><u>Cholera :</u></p> <p>L'ensemble de la population, particulièrement les enfants de moins de 5 ans</p> <p><u>Grippe pandémique :</u></p> <p>Cheptel aviaire (32 millions de volailles)</p> <p>Ménages propriétaires de ce cheptel</p>	<p>Objectifs opérationnels:</p> <p><u>Cholera</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance épidémiologique - Mobilisation sociale - Prise en charge précoce et correcte des cas - Gestion de l'épidémie <p><u>Grippe pandémique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir dans la mesure du possible l'introduction du virus au Burkina Faso ; - Détecter précocement l'introduction du virus au Burkina Faso ; - Assurer la prévention de la dissémination du virus et ses conséquences sur la santé publique vétérinaire ; - Eteindre tout foyer de grippe aviaire hautement pathogène survenant sur le territoire national ; - Prendre en charge les conséquences sanitaires et économiques de la pandémie sur les populations et les élevages avicoles ; - Assurer la prévention des conséquences sanitaires et économiques de la pandémie sur les populations et les élevages avicoles ; <p>Niveau minimum permanent de capacités d'interventions initiales</p>
--	--	---	---

Pire cas	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Occurrence d'une crise épidémique au cours d'une autre situation d'urgence ou le niveau d'insécurité est élevé : épidémie de méningite + épizootie de grippe aviaire + mouvements de population + crise alimentaire). ✓ Apparition de foyers épidémiques dans des pays voisins, en zone frontalières sans mesures de riposte efficace ✓ Accès réduit ou interdit aux intervenants humanitaires (Déclaration de l'Etat d'urgence, tensions internes, insécurité routière) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Propagation incontrôlée et rapide de l'épidémie et aggravation significative des conséquences humanitaires détaillées ci-dessus <p>Populations potentiellement affectées :</p> <p><u>Cholera</u> : Toute la population nationale</p> <p><u>Grippe humaine d'origine aviaire</u> : Toute la population nationale</p>	<p><u>Grippe pandémique:</u></p> <p>Epizootie : moyens pour la maîtrise de deux foyers localisés</p> <p>Pandémie :</p> <p>Existence d'une cellule de gestion des fonds pour la lutte contre la grippe aviaire</p> <p>Localisation des stocks décentralisés le pourcentage:</p> <p><u>Choléra</u></p> <p>Toutes les 8 régions sanitaires pour répartition aux districts puis aux formations sanitaires</p> <p><u>Grippe pandémique</u></p> <p>Tamiflu</p> <p>Matériel de protection : 100 kits par direction régionale (08), soit 800 kits en tout ; Postes vétérinaires (100) : 10 kits par poste, soit 1 000 kits en tout</p> <p>Seuils épidémiques ou d'activation du plan national de contingence:</p> <p><u>Cholera</u> : 1 cas confirmé constitue une épidémie</p> <p><u>Grippe pandémique</u> : alerte permanente, mesure de renforcement de la lutte en cas de détection de foyer</p>
----------	--	--	--

Matrice des interdépendances

Situations / Scénarios	Crise épidémique (cholera)	Catastrophes naturelles (inondations,)	Sécheresse / crise alimentaire / nutritionnelle/ invasion acridienne	Grippe pandémique
Crises épidémiques (cholera)		Corrélation Risque d'épidémie de cholera et autres maladies hydriques ainsi que les ARI suite à des inondations.	Pas de corrélation	Corrélation forte si phase humaine apparaît
Catastrophes (inondations,)	Forte corrélation , _ notamment en cas d'inondations		Forte corrélation	Pas de corrélation
Sécheresse / crise alimentaire / Invasions acridiennes nutritionnelle				Pas de corrélation
Grippe pandémique			Pas de corrélation	

Note / La matrice indique dans quelle mesure chaque situation décrite en première colonne agit comme un facteur aggravant pouvant provoquer / exacerber la situation décrite dans chaque autre colonne.

4. Structures de Coordination interne et conjointe, rôles et responsabilités

Créée en 1998, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) est l'organe coordinateur des actions de prévention et de gestion des risques et des catastrophes (GRC)¹⁴. Rattachée au Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile, la DGPC a pour mission principale d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de protection civile et de veiller à la mise en œuvre de cette politique. A ce titre, elle est chargée notamment de: Organiser et coordonner les actions de prévention, de prévision et de secours - Elaborer les plans de gestion des sinistres et les mettre en œuvre - Gérer les moyens logistiques affectés à l'exécution de ces missions - Coordonner et contrôler les actions de secours des services chargés d'exécuter la politique nationale en matière de protection civile - Effectuer les actions de réhabilitation après les sinistres, calamités et catastrophes. Elle assure en outre le Secrétariat permanent de la Commission Nationale permanente de prévention et de lutte contre les calamités et d'organisation des secours.

Des institutions sectorielles gèrent les risques suivant leur nature. Parmi les points focaux pour la gestion des risques spécifiques figurent le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP), l'Institut du Sahel, l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (pour la désertification) et la DGPC qui est le point focal pour l'inondation. Des structures spécialisées traitent des questions de la sécurité alimentaire en particulier le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA).

Un projet de textes législatifs, en cours d'examen avant sa soumission à l'Assemblée Nationale, stipule la mise en place d'une Commission Nationale permanente de prévention, de lutte contre les calamités et d'organisation des secours. Etablie auprès du Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile, elle sera chargée d'élaborer le plan national de prévention des calamités, de l'organisation des secours et de leur mise en œuvre. Présidée par le Ministre de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile, elle sera composée de représentants de la Primature et de tous les Ministères concernés par la gestion des risques et des catastrophes ainsi que toute personne ou organisation invitée par le président, dont la compétence, l'expérience et les moyens sont jugés nécessaires. Au niveau décentralisé, des Commissions régionales (région), locales (cercle) et communales (commune) seront mises en place.

Ces différentes Commissions serviraient également de forums de rencontres et d'échanges entre les différents intervenants à tous les niveaux, dénommés « Plateformes sur la prévention et la gestion des catastrophes »¹⁵. Elles assurent la promotion du développement durable par l'intermédiaire d'interventions favorisant la résilience face aux catastrophes¹⁶. **Les Plateformes nationales, régionales, locales et communales sur la prévention et la gestion des catastrophes au Mali, ont été mises en place, de manière provisoire, suivant des travaux entamés depuis 2005**¹⁷. La DGPC avec l'appui du PNUD, de la DANIDA¹⁸ et du FEM¹⁹, à travers le projet PRECARICA²⁰, est actuellement en cours de renforcer les capacités de gestion et de coordination des représentants des structures composant ces Plateformes.

L'élaboration de Plans national, régionaux et locaux relatifs à la Prévention des Calamités et à l'Organisation des Secours sont prévus d'après le projet de textes en cours d'examen²¹. La DGPC, avec son projet d'appui PRECARICA²², a entamé et poursuit actuellement le processus de développement de ces Plans²³. Le Plan d'action national permettra notamment d'avoir une vue d'ensemble des activités de coordination, de suivi/évaluation de l'état de la réduction des risques de catastrophes (RRC) du pays et définira la stratégie d'intégration de la RRC dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et dans les programmes et projets de développement²⁴.

¹⁴ Créée par l'Ordonnance N°98-026/P-RM du 25 août 1998, ratifiée par la Loi N°98-057 du 17 décembre 1998, modifiée par la Loi N°06-004 du 06 janvier 2006

¹⁵ Source: DGPC

¹⁶ PRECARICA Prodoc.

¹⁷ DGPC et PRECARICA Prodoc

¹⁸ Coopération Danoise.

¹⁹ Fonds Environnemental Mondial

²⁰ Projet de Renforcement des Capacités Nationales en vue de Réduire les Risques de Catastrophes ou Projet de Renforcement des capacités des structures étatiques et des collectivités décentralisées pour atténuer les risques liés aux catastrophes.

²¹ Projet de Lois sur relatives aux calamités et à l'organisation des secours et projet de Décret y afférent.

²² « Projet de Renforcement des Capacités Nationales en vue de Réduire les Risques de Catastrophes » cofinancé par le Gouvernement, le PNUD, DANIDA et le FEM.

²³ PRECARICA Prodoc.

²⁴ PRECARICA Prodoc.

COORDINATION SECTORIELLE – CHEFS DE FILE TECHNIQUES MINISTERIELS ET POINTS FOCaux PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

secteurs	Santé	nutrition	sécurité alimentaire	abris / matériel de survie	Protection/ Sécurité	eau/hygiène assainis.	logistique et transport	Communication / prévisions météo	coordination / gestion centres d'accueil et sécurité populations /acteurs
Chefs de file	MS (DNS)	MS(DNS)	(CSA/SAP)	MATCL/MDSS PA (DNI/DNDS)	MSIPC (DGPC/DG PN/DGGN)	MEE /MEA (DNE/DNACPN))	MET/MDAC (DNT/DNE/DNGM)	MCNT (DNC/DNM)	MSIPC (DGPC)
Points focaux PTF	OMS	UNICEF	PAM	UNHCR Croix-Rouge du Mali	UNICEF	UNICEF	PAM	UNICEF/PAM	UNHCR
Acteurs sectoriels	UNICEF	PAM	PAM,	HCR,		Water Aid	OIM	HCR	
	Croix Rouge Mali	OMS	Croix Rouge Malienne	DGPC	Croix Rouge Mali		Croix-Rouge -Mali	Croix-Rouge du Mali	DGPC
		Africare	Oxfam		UNHCR		HCR	PAM	
	UNFPA						UNICEF		
	MSF				PAM	Croix-Rouge Mali		UNICEF	Croix Rouge Mali
	Oxfam International			UNICEF	OIM				PAM
		ACF			DGPC				UNFPA
		MSF							OMS
	GTZ								
		Croix Rouge du Mali					Plan Mali		

		MSF				Oxfam,			
--	--	-----	--	--	--	--------	--	--	--

Trois situations d'urgence sont définies comme les plus probables de survenir au cours des 12 prochains mois. Les tableaux suivants décrivent les acteurs intervenant dans les différentes hypothèses.

Situation d'Urgence 1: Catastrophes (inondations)

Acteurs	HCR,	
	DGPC	
	Croix Rouge du Mali	
	Croix Rouge du Mali	
	Water Aid	
	UNICEF	
	Oxfam,	
	Plan Mali	

Situation d'Urgence 2: Sécheresse/Insécurité alimentaire avec accroissement du taux de prévalence de la malnutrition, Invasion acridienne

Acteurs	Intermon Oxfam	
	OMS	
	Croix Rouge-M	
	FAO	
	UNICEF	
	MSF – Lux	
	ACF	
	MSF – FR	
	Association	
	PAM	

Situation d'Urgence 3: Crises épidémiques (Choléra, pandémie grippale)

Acteurs	OMS	
	UNICEF	
	MSF	
	UNFPA	
	Croix-Rouge Mali	
	GTZ	

Les chefs de file sectoriels ministériels

Dans le cadre du présent plan, une liste des catastrophes les plus probables pour les 12 prochains mois a été faite. Ces catastrophes sont susceptibles d'avoir des conséquences nécessitant l'intervention de plusieurs secteurs.

Pour une intervention efficace dans le secteur concerné, des chefs de file ont été identifiés. La liste nominative des chefs de file sera dressée après désignation de ces derniers par arrêté ministériel. Leurs attributions sont consignées dans des termes de références élaborés à cet effet (cf. Annexe).

secteurs	Chefs de file	Points focaux PTF	Coordonnées Chefs de file	Contacts Chefs de file
Santé	Mini Santé (DNS)	OMS		
Nutrition	Mini Santé (DNS)	UNICEF		
Sécurité alimentaire	SE/CSA/SAP)	PAM		
Abris /matériel de survie	MATCL/MDSSPA	UNHCR/Croix Rouge		
Protection/Sécurité	MSIPC (DGPC, DGPN, DGGN)	UNICEF		
Eau/hygiène assainissement	MEE	UNICEF		
logistique et transport	MET	PAM		
Communication / prévis. météo	MCNT	UNICEF/PAM		
Coordination / gestion centres d'accueil et sécurité pop /acteurs	MSIPC (DGPC)	UNHCR		

Responsabilités des chefs de file sectoriels

Les principales missions assignées aux chefs de file sectoriels pendant les différentes phases d'une situation d'urgence sont les suivantes :

Phase de préparation

- S'assurer que les activités préparatoires du Gouvernement et des acteurs humanitaires soient complémentaires
- Relier les systèmes d'alerte précoce existants
- Assurer le suivi conjoint des indicateurs d'alerte précoce
- Mettre à jour régulièrement les données et informations : centre de gestion/mise à disposition de données actualisées et relation avec les medias.
- Evaluer et former les différents acteurs du programme

Pendant la phase de réponse

- Préparer des missions d'évaluation rapide conjointe, en vue d'analyser la situation et faire des recommandations pour la décision
- Partager les informations
- Coordonner le développement et l'exécution du plan de base pour la réponse initiale fondée sur le cadre du plan de contingence en collaboration avec les membres du groupe de travail
- Apporter un appui technique aux équipes décentralisées de gestion opérationnelle
- Assurer la complémentarité des interventions d'urgence gouvernementales et celles des acteurs humanitaires
- Suivi et évaluation des activités
- Préparer et gérer le programme de transition entre l'urgence et la réhabilitation.

Tableau 2: évaluation des besoins de renforcement des capacités/formation des ressources humaines pour la préparation sectorielle et la réponse initiale.

secteurs	Ressources humaines potentiellement requises pour la réponse initiale	Besoins de formation du secteur (élaborer TDR)	Participant(s)	Responsable de la formation	Dates prévisionnelles
Santé Maladie épidémique et cholera	Equipe d'Intervention Rapide (Médecin, Biologiste, gestionnaire de données, spécialiste de la communication, de l'hygiène et l'assainissement responsables des médicaments) x 8 régions	Formation évaluation rapide en cas de catastrophe - Confirmation du diagnostic biologique - Formation à l'élaboration et à l'utilisation des outils de suivi. - Prise en charge des victimes lors des catastrophes			
Sécurité alimentaire		- Formation évaluation rapide en cas de catastrophe - Gestion des entrepôts et stocks - Formation à l'élaboration et à l'utilisation des outils de suivi. - Prise en charge des victimes lors des catastrophes			
Protection		Formation en évaluation rapide Code de conduite Gestion des catastrophes Recherche et unification familiale			
Nutrition		- Formation au niveau communautaire sur la prise en charge de la malnutrition - Formation des agents supplémentaires en prise en charge de la malnutrition			
Eau/hygiène et assainissement		Gestion des catastrophes			
Education		Gestion des catastrophes Réduction des risques (RRC)			
Abris et Matériels de survie.		Evaluations rapides des dommages et dégâts - Gestion des stocks - Gestion des catastrophes (suivi			

		<p>activités et évaluation, collectes des données identification des victimes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de micro projet en faveur des sinistrés - Initiation à l'interprétation des rapports des services météo. 			
Logistiques et transport		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation rapide des besoins - Gestion des catastrophes - Procédures et rapports logistiques pour les opérations d'urgence - Former un représentant des transporteurs dans chaque région 			
Communicat. et prévisions météo		<p>Prévision météorologique</p> <p>Télécommunication en situation d'urgence</p> <p>Interprétation des produits hydrométéorologiques</p>			
Reconstruction /réhabilitation					
Gestion des centres et sécurité des populations et des acteurs humanitaires.					
Suivi et évaluation		<p>Evaluation rapide</p> <p>Elaboration du plan d'action</p> <p>Suivi des activités</p> <p>Rapports de situation</p>			

5.1 Objectifs opérationnels

En conformité avec le cadre d'action de Hyogo (conférence mondiale sur la prévention des catastrophes) le plan national multirisque de préparation et réponses aux catastrophes du Mali répond aux priorités suivantes :

- Veiller à ce que la réduction des risques soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités, un cadre institutionnel solide.
- Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte rapide.
- Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux.
- Réduire les facteurs de risques sous-jacents.
- Renforcer la préparation aux catastrophes afin de pouvoir intervenir efficacement à tous les niveaux.
La démarche pour atteindre les objectifs partira de la base en tenant compte de tous les dangers possibles, du point de vue des femmes, de la participation de la communauté.

5.1.1 Mise en place de systèmes de surveillance et l'alerte précoce

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de contingence multirisques de préparation et de réponses aux catastrophes, il sera mis en place un Système d'Alerte Précoce qui ambitionne de fédérer les différents systèmes d'alertes précoces existants dont notamment celui du SAP, le système d'alerte précoce de la santé, de la météo...

Ce mécanisme de coordination des systèmes d'alerte permettra d'avoir des informations précises sur :

- Sécurité alimentaire (Production céréalière et animale)
- Nutrition
- Santé
- Météo
- Niveau socio économique de la population

Les informations permettront à la cellule de coordination de :

- Comprendre et localiser les aléas
- Assurer une veille permanente et une prévision des risques
- Transmettre l'alerte aux autorités et à la population
- Prendre à temps des mesures appropriées en réponse à l'alerte

Ainsi, les effets des risques sur la population seront atténués.

Ce dispositif ambitionne, de rendre cohérent et efficace, le fonctionnement des dispositifs de collecte, d'analyse, de traitement, de diffusion et d'archivage, pour le suivi des informations sur les catastrophes.

La coordination nationale du plan d'information sur les catastrophes sera assurée par la plate-forme nationale.

Niveau minimum permanent de capacités d'interventions décentralisées

Pour répondre efficacement et rapidement aux besoins de la communauté affectée, chaque région devra être en mesure de secourir **500 personnes**, le niveau national prendra ensuite le relais suivant l'ampleur de la catastrophe.

Le plan prévoit sous l'autorité et la coordination DGPCet de ses subdivisions régionales et locales :

- Une équipe sectorielle régionale formée à l'urgence pour évaluer la situation, faire un plan d'action, initier les activités, transmettre un rapport de situation.
- Des stocks pré positionnés pour répondre aux principaux risques (inondations, sécheresse, épidémies)
- Des moyens de communications et de logistique, dans les régions pour favoriser l'intervention.

5.1.2 Mise à l'échelle des interventions

En se référant à la matrice d'analyse des risques, le plan prévoit l'envergure de la catastrophe.

Le nombre de personnes touchées variera suivant le type de catastrophe. Deux scénarios ont été retenus : le plus probable (S.1) et le pire (S.2). Chaque secteur a établi dans la matrice des risques un nombre de personnes vulnérables qui n'auront pas la capacité de faire face aux risques et qu'il faudra soutenir.

Ci-dessous le scénario du pire

	Risques	Nombre de sinistrés	Nombre de personnes à assister
S.2	Inondations	300 000	60 000
	Sécheresse	300 000	300 000
	Epidémies	300 000	300 000

5.1.4 Standards techniques et éthiques

Le plan National est fondé sur le principe qu'il faut dans la mesure du possible atténuer les souffrances des personnes affectées par les catastrophes et conflits, et que ces personnes ont le droit de vivre dans la dignité. L'assistance se fera en respect du droit international des droits de l'homme, du droit relatif aux réfugiés, du DIH et d'un code de conduite lors des opérations de secours. L'état garantira la protection et l'assistance et permettra à des organisations humanitaires d'apporter l'assistance lorsqu'il ne sera pas en mesure de le faire directement.

L'aide humanitaire quantifiera les exigences minimales des personnes affectées, suivant les normes « sphère », dans les domaines : eau, assainissement, nutrition, nourriture, abris et soins médicaux. L'aide sera basée sur la vulnérabilité des personnes, et les acteurs devront veiller à ce qu'aucun mal ne soit fait aux enfants, femmes, personnes âgées, handicapés, personnes vivant avec le VIH/sida et leur assurer un accès équitable aux services.

Dans la mesure du possible les personnes affectées seront associées aux activités.

5.2 Stratégies d'intervention

La stratégie du plan, en cas de survenue d'une catastrophe, prévoit les étapes suivantes :

- Préparation et planification stratégique
- Surveillance et gestion de l'information
- Evaluation initiale et détaillée par l'équipe sectorielle locale
- Déblocage des fonds d'urgence
- Elaboration du plan d'action
- Déploiement des équipes d'urgence locales et prise en charge des activités
- Relais pris par le siège national suivant l'ampleur de la Catastrophe (+ de 500 personnes touchées)
- Suivi et évaluation.

5.2.1 Mécanismes d'interventions rapides

Trois phases sont à prévoir :

- **Avant**
 - Donner, grâce aux différents indicateurs des systèmes d'alerte précoce et de surveillance, des éléments pour se préparer à l'imminence de la crise.
 - Former les unités sectorielles pour évaluer la situation et initier l'intervention.
 - Sensibiliser la communauté concernée à l'arrivée de la catastrophe
 - Stocker un matériel suffisant pour porter secours à 500 personnes dans les zones à risque.
- **Pendant**
 - Mobiliser, 24/24 heures après l'apparition de la catastrophe ou de la crise humanitaire, l'équipe d'évaluation locale coordonnée par la DGPC ou son équivalent local et départemental. L'équipe d'évaluation sera composée d'un ou plusieurs responsables sectoriels (eau, santé, nutrition, sécurité alimentaire, gestion de camps, abris, protection, transports, météo)
 - Débuter l'évaluation et la coordination des interventions initiales sur le terrain.
 - Recenser pour chaque secteur les besoins, les types d'intervention à réaliser et les ressources requises (humaines, logistiques, financières).
 - Compléter le plan d'action avec une évaluation plus détaillée, suivant l'ampleur de la catastrophe.
 - Intervenir sur la base des objectifs du plan d'action et soutenir au maximum 500 personnes.
 - Informer le niveau national lorsque les besoins sont supérieurs, pour qu'il puisse prendre le relais.

- **Après**

Phase de réhabilitation :

- Donner la possibilité aux personnes affectées de retrouver un cadre de vie conforme à ce qu'ils avaient avant la catastrophe
- Mettre en place des comités communautaires pour favoriser la participation locale à l'élaboration et la mise en œuvre des activités de relèvement.

5.2.2 Mobilisation du comité de gestion de crise

Au niveau du cercle, c'est le préfet qui est président du comité (plate-forme) local de prévention et de gestion des catastrophes. En période de crise il doit mobiliser le comité de gestion de crise. Ce comité est composé des membres techniques des différents secteurs : (Santé, Nutrition, Sécurité alimentaire, Eau et assainissement, Education, Abris, Protection, Logistique et transport, Télécoms et prévision météo, Gestion des centres d'accueil,

Le comité local de prévention et de gestion des catastrophes (niveau cercle) assurera la coordination de l'action et rendra compte au « Gouverneur » président du Comité Régional de prévention et de gestion des catastrophes (niveau régional) qui alertera le président du comité national de prévention et de gestion des catastrophes.

5.2.3 Evaluation conjointe initiale des besoins

Sous la responsabilité et la coordination de la DGPC (ou une subdivision) une évaluation sera menée dans les 48 heures après la survenue d'un risque. Elle regroupera les responsables sectoriels concernés.

Le formulaire utilisé: outils de collecte harmonisés (Gouv+ humanitaires)

Constitution de l'équipe: mixte (Gouv+Hum) définie par le Groupe de travail en fonction de la situation d'urgence en cours.

Méthodologie: Préparation de la mission. Cibler les groupes les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées, handicapées), favoriser la discussion de groupe, observation directe, formelle/informelle, utilisation d'informateurs clés, de questionnaires et d'indicateurs.

Rapport : Un rapport de mission, comportant l'analyse de la situation et les recommandations sera soumis au comité de gestion de crise. Le comité de gestion de crise décidera de la mise en œuvre des interventions initiales, avant l'élaboration définitive du plan d'action.

5.2.4 Activation des plans de réponse sectoriels (distributions immédiates, activités d'interventions)

Suivant la décision d'activation du Plan de Contingence National, la DGPC en consultation avec le Comité Ad'hoc interministériel participe :

- Réunion des groupes convoqués par les chefs de file sectoriels
- Ajustement des plans sectoriels de réponse à la situation d'urgence en cours et aux recommandations de l'équipe d'évaluation rapide
- Mise en commun au niveau de l'Unité de Travail
- Lancement des opérations d'urgence
- Lancement des mécanismes de suivi et d'évaluation.

5.2.5 Déploiement des ressources humaines

Le personnel formé localement sera mobilisé en priorité. Ces ressources humaines auront pour tâches :

D'évaluer la situation, de gérer techniquement et suivre les activités dans chacun des secteurs concernés.

En fonction de l'ampleur de la catastrophe d'autres ressources humaines seront impliquées au niveau régional, national ou international. Ces ressources seront potentiellement mobilisées utilisant les mécanismes suivants :

- Gouvernement (DGPC, chef de files sectorielles)
- Equipe UNDAC déployée par OCHA
- Equipe déployées par la Croix-Rouge du Mali
- Déploiement temporaire à partir des Bureaux Régionaux/Siège
- Banque CV mis en place au niveau des Ministères, ressources humaines nationales mobilisables,
- Déploiement d'appuis aux Ministères : chefs de file, organisations points focaux sectoriels pour une rapide mise en œuvre des interventions.

Mécanisme de gestion et d'échange d'information

Les systèmes d'information sectoriels

Les systèmes d'information sectoriels sont caractérisés par l'existence d'un dispositif de collectes et de diffusions régulières de données spécifiques selon une méthodologie bien définie. Les systèmes d'information sectoriels produisent chacun des données spécifiques dont l'analyse intégrée permet de mieux cerner la préparation et la gestion des catastrophes naturelles et des crises humanitaires.

Le système d'information agro-météorologique

Ce système permet de fournir l'information météorologique dont la plus essentielle dans le cadre du suivi de la campagne agricole est la pluviométrie et l'état végétatif. A travers un dispositif composé de stations météorologiques synoptiques, stations climatiques, stations agro-météorologiques et postes pluviométriques.

Le système d'information sur les ressources en eau

Assuré par la Direction Nationale de l'Hydraulique, ce système fournit l'information nécessaire à l'appréhension du facteur de production « eau » en vue de sa mobilisation et sa gestion rationnelle.

Le système d'information sanitaire (SIS)

Ce système doit permettre de disposer des informations sur la santé et la nutrition à travers :

- le système de routine ;
- le système d'information sur la surveillance épidémiologique ;
- les enquêtes et études périodiques ;
- le système de surveillance nutritionnelle de la DNS

Le système d'information socio-économique

Ce système permet de disposer d'informations structurelles à travers les grandes opérations statistiques comme le RGPH, l'EDS, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), le système national de suivi des prix dans les régions économiques, mais aussi d'informations économiques et sociales ponctuelles à travers les productions de (annuaires, notes trimestrielles de conjoncture, les comptes nationaux, bulletin d'informations statistiques et économiques).

La société civile et les ONG

Il s'agit de renforcer la collaboration avec des ONG et organisations de la société civile disposant de dispositif de collecte d'information sur la sécurité alimentaire, l'objectif étant de mieux valoriser les informations collectées en les intégrant dans une analyse globale de la sécurité alimentaire nationale .

Les autres systèmes d'information.

Il s'agit de développer la collaboration avec les systèmes d'informations régionaux pour appréhender la mise en œuvre des grandes orientations en matière de sécurité alimentaire régionale et internationale (JEMOA, CILSS, FAO).

Le dispositif décentralisé

Le dispositif décentralisé s'appuie sur un réseau de points focaux qui sont les relais du SAP au niveau des cercles Le point focal travaille avec l'ensemble suivant :

- les structures de gestion territoriale propres à chaque niveau de démembrement,
- les autres acteurs du système d'information sur les catastrophes et crises humanitaires au niveau local et communautaire (départements techniques, société civile, ONG, groupes religieux).

Il correspond directement avec la Centrale d'Information au niveau national ; il collecte préalablement les informations de routine (fiche de suivi thématique) et les informations singulières qui seraient de nature à éveiller un signal utile pour le SAP. Il retourne l'information aux membres de la coordination régionale (SAP relais). Dans les instances régionales de coordination avec leurs différents niveaux de déconcentration (cercle, commune), le relais du SAP assure le rôle de rapporteur pour les thèmes techniques liés à la sécurité alimentaire.

5.2.6 Pré positionnement et décentralisation

Les stocks d'urgence seront entreposés aussi près que possible des zones à hauts risques en fonction de la nature du risque et des partenaires.

Dans le cadre du pré positionnement, une stratégie de regroupement géographique par localité sera mise en œuvre hormis le cas particulier du secteur de la santé qui dispose de sa propre stratégie.

Les différents chefs lieux de région sont retenus pour le pré positionnement des besoins de première nécessité :

La mise en œuvre de la stratégie de pré-positionnement dans ces localités permettra de répondre aux besoins des populations affectées jusqu'au seuil de 500 victimes quel que soit le risque qui surviendrait au cours d'une année.

Au delà de ce nombre, le niveau national interviendra.

Il convient de noter que ce niveau permanent de capacité d'intervention au niveau local sera maintenu par la stratégie du renflouement en tenant compte des risques les plus probables

5.2.8 Réhabilitation et reconstruction

L'idée de base consiste à développer durablement la capacité des populations concernées à surmonter les différentes crises. Le plan ne se limite pas à l'intervention.

Afin de déterminer les besoins de chaque communauté en matière de santé, d'approvisionnement en eau, d'assainissement, une approche participative, basée sur le processus de modification de comportement, sera adoptée.

Cette approche nécessitera :

- Une participation de la communauté ;
- Une formation et éducation au niveau communautaire ;
- Une mise à contribution des associations locales ou nationales (Croix-Rouge) ;
- Un engagement des structures locales dans la réalisation des projets.

Des activités de réhabilitation et de reconstruction seront identifiées afin de restaurer l'environnement socio économique d'antan, voire l'améliorer.

Les actions de réinsertion socio économiques comme les AGR, et les actions de reconstruction des infrastructures communautaires seront nécessaires pour permettre aux communautés de s'autonomiser et de mener une vie normale.

5.2.9 Mobilisation des partenaires

Le gouvernement cherchera à répondre aux urgences et besoins humanitaires des populations à travers l'activation du plan de contingence national et requérir le soutien de la communauté humanitaire à travers le RC chaque fois que de besoin.

Les partenaires seront impliqués chacun en fonction de son domaine d'expertise (secteur d'intervention) et de la nature des conventions signées avec le gouvernement. Des accords complémentaires entre les PTF et le gouvernement pourront être envisagés dans l'optique d'une large mobilisation des acteurs et des ressources en vue d'une réponse adéquate en situation de crise. La signature de ces accords complémentaires pourra se faire par anticipation au cours de la phase de préparation aux urgences ou lors des premiers jours suivant la survenue des catastrophes.

Il faudra explorer les possibilités d'implication des entreprises privées pour le financement des activités de préparation et de réponse d'urgence (PMU Mali, Malitel, Orange, Brasserie) au travers du Global Compact.

5.2.10 Mobilisation des Ressources financières (fonds d'urgence)

Le MEF doit mettre en place un « Fonds de secours d'urgence et de réhabilitation » pour la préparation, la gestion des catastrophes et les actions de réhabilitation. Ce fonds sera tiré du fonds du budget d'état.

Dans le cadre de la gestion des opérations d'urgence, il est nécessaire que des ressources financières soient mobilisées pour permettre une intervention rapide en cas de catastrophes.

Ce fonds d'urgence proviendra de plusieurs sources de financement.

On peut citer entre autres :

- pour ce qui est de la gestion budgétaire 2012, des réaménagements des crédits alloués au Comité National de Prévention et de gestion des catastrophes pourraient être faits afin de permettre la prise en charge des dépenses relatives aux secours d'urgence ;

- pour les prochains exercices budgétaires, des inscriptions budgétaires au titre des «Aides et Secours Divers » au profit du Comité National de Prévention et de gestion des catastrophes et de la DGPC pourraient être regroupées en une ligne budgétaire au profit du Fonds National de Solidarité.

Pour ce qui est de l'utilisation de ces ressources, un compte trésor intitulé « Secours d'urgence » pourrait être ouvert au nom du Fonds National de Solidarité dans les livres de l'Agent Comptable Central du Trésor . Ce compte recevrait l'ensemble des ressources financières mobilisées pour la prise en charge des dépenses relatives aux secours d'urgence pendant les catastrophes.

Aussi, dès la mise en place du budget de l'Etat, les crédits alloués à la DGPC pour les dépenses relatives aux secours d'urgence seront virés dans ce compte par procédure simplifiée. Ainsi, après l'utilisation des fonds débloqués, les pièces justificatives des dépenses devront être transmises à la Direction Générale du Budget pour vérification afin de permettre les débloques ultérieurs.

En complément à ce mécanisme et en fonction de l'ampleur de la crise, des appels de fonds spécifiques pourraient être effectués par le gouvernement et ses partenaires.

Le Coordonnateur humanitaire/Coordonnateur résident supervise les agences, identifie les fonds d'urgence et reprogramme les ressources pour couvrir les 8 premières semaines de l'urgence.

Les donateurs sont informés de façon continue au niveau national, régional, dans une approche de coordination inter agence tout au long de la phase de préparation. Une mise à l'échelle sera nécessaire pour la phase initiale afin de permettre une pleine satisfaction des besoins et la re-planification d'un niveau minimum de réponse.

En ce qui concerne les Nations Unies une requête de flash appeal et du CERF (fonds d'urgence des Nations Unies) pourrait être soumise afin de couvrir les besoins prioritaires de l'urgence.

5.2.11 Suivi/évaluation de la situation des interventions humanitaires

Le suivi évaluation de la mise en œuvre du plan

Le suivi de la mise en œuvre des interventions et l'évaluation de leurs impacts doit être effectué par une cellule conjointe de suivi évaluation ; elle sera sous la responsabilité de la DGPC à travers son Secrétariat permanent ; cette cellule sera composée des responsables DGPC, des agences du SNU, des chefs de file sectorielle et des PTF. Ainsi, il sera mis en place un cadre de concertation trimestriel entre les différents acteurs humanitaires pour faire le point des différentes informations.

Ce suivi interne doit se baser sur l'organisation d'un système décentralisé qui responsabilise chaque niveau (régional, cercle, communal, villageois) du dispositif aussi bien pour la collecte des données que pour l'analyse. Autrement dit, au niveau des cercles, le suivi de la réalisation des activités des différents secteurs du plan sera effectué par les comités locaux des cercles pour la prévention et la gestion des catastrophes. Ceux-ci produiront des rapports périodiques transmis au comité national qui se chargera de les consolider en un rapport de synthèse.

Chaque acteur, partie prenante des opérations, doit également organiser un système interne de suivi évaluation qui permette un suivi et une évaluation de l'ensemble des interventions sur le terrain. Les synthèses de ces rapports seront adressées à la DGPC pour la capitalisation des informations.

Une évaluation et un audit externes doivent être commandités par la DGPC à la fin des opérations pour évaluer l'efficacité et l'impact des réponses apportées, ainsi que la bonne gestion des ressources matérielles et financières.

Pour les crises prolongées, une évaluation à mi-parcours sera effectuée par une équipe conjointe composée des acteurs gouvernementaux et des autres acteurs humanitaires

Dans la mesure du possible, chaque acteur parti prenante doit également prévoir une évaluation et un audit externe de sa propre action et la communiquer à la DGPC pour une analyse globale.

Au niveau sectoriel, le suivi et l'évaluation de la préparation, de la réponse d'urgence des acteurs sectoriels relève de la responsabilité des chefs de file sectoriels.

Le suivi se fera sur la base des indicateurs de performance des secteurs.

Evaluation finale de la réponse d'urgence (post-crise)

Une évaluation finale sera effectuée un mois après la crise et par une équipe conjointe Gouvernement /autres acteurs humanitaires. Les membres de cette équipe seraient les mêmes que lors évaluation d'urgence .

5.2.12 Stratégie de communication, plaidoyer

La communication et le plaidoyer permettront de mobiliser le public et d'influencer les décideurs, que ce soit au moyen de campagnes d'information ou de contacts personnels.

Ces campagnes auprès des pouvoirs publics, des organismes d'assistances, des partenaires, des Nations Unies, des organisations internationales, des ONG, des populations en général devront mobiliser l'attention et permettre de donner :

- une réponse satisfaisante en cas de catastrophe
- une assistance conforme aux us et coutumes
- un soutien particulier aux groupes vulnérables

Le plaidoyer devra insister sur la stratégie de préparation des différents secteurs, favoriser la participation de la communauté et des personnes affectées, combattre la discrimination pour que les groupes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées, handicapés, personnes vivant avec le VIH/Sida, déplacés et migrants) ne soient pas exclus, rendre l'assistance transparente, renforcer les capacités locales et également initier le relèvement de la population.

5.2.13 Questions transversales (genre, VIH SIDA)

Genre

Le genre est un problème présent dans toutes les questions transversales, une attention particulière est accordée à la réalisation de l'équité entre les femmes et les hommes dans le cadre du présent plan (charte humanitaire Sphère). Les femmes et les hommes ont les mêmes droits dans les documents relatifs aux droits de l'homme, mais les femmes sont les plus touchées dans les situations de catastrophes. Les différents programmes des plans sectoriels doivent intégrer cette exposition particulière qui les rend plus vulnérables en période de crise. Pour cela chaque secteur doit :

- Prévenir la violence sexuelle et gérer les conséquences ;
- Distribuer des préservatifs pour limiter la propagation du VIH ;
- Intégrer les services de santé génésique dans les programmes ;
- Limiter la morbidité et la mortalité néonatales en distribuant des fournitures médicales.

VIH/Sida

Les personnes vivant avec le VIH/ sida ont besoin d'un soutien de leur proche, de leur communauté mais aussi d'un appui pour mieux se nourrir, pour lutter contre l'opprobre, pour prévenir la transmission du virus à leurs enfants et se traiter.

Ces groupes vulnérables ont des besoins particuliers, il convient de modifier les programmes de secours en conséquence. Le plan national multirisque portera une attention particulière aux personnes vivant avec le VIH/sida lors d'une catastrophe afin de ne pas les fragiliser davantage. Les différents plans sectoriels devront intégrer leur vulnérabilité particulière dans leurs activités en :

- Luttant contre l'opprobre et la discrimination de ces personnes vivant avec le VIH/sida pour les aider à vivre normalement et favoriser leur développement.
- Prévenant la propagation du virus par des campagnes d'IEC et en donnant aux personnes les moyens de se prémunir, ainsi qu'en mettant l'accent sur la transmission mère enfant, proposant des dépistages aux femmes enceintes, fournissant une alimentation de substitution aux bébés nés de mère séropositives.
- Mobilisant la communauté par des campagnes d'information générale, des activités d'éducation, de sensibilisation et de communication.
- Donnant un soutien psychologique pour les conseiller, dissiper les croyances, se traiter, traiter les effets secondaires, avoir une meilleure alimentation, les intégrer à un groupe de soutien.

- Donnant la possibilité d'avoir une alimentation équilibrée et une bonne hygiène personnelle (accès à l'eau potable et amélioration des conditions d'hygiène).
- Donnant un rôle aux personnes vivant avec le VIH/Sida en tant qu'éducateurs et conseillers de leur communauté pour ne pas transmettre le virus.

6. Processus de mise à jour du plan et intégration au sein des programmes

La planification de la réponse humanitaire pour faire face aux crises possibles ou probables est un processus continu.

Dans ce sens, le plan de contingence doit être un document dynamique, mis à jour annuellement et ajusté en fonction de l'évolution du contexte et des risques inhérents à ce contexte.

En l'absence de crises spécifiques, les membres se concerteront sur une base trimestrielle afin d'analyser les évolutions du contexte, les capacités en présence, les mécanismes de coordination et, le cas échéant, ajuster le plan.

En période de crise, les membres se réuniront pour analyser la situation et décider de saisir le gouvernement afin d'activer le plan de contingence en consultation avec les partenaires.

Le processus participatif qui a prévalu à l'élaboration du plan doit perdurer pour les mises à jour périodiques prévues sur une base annuelle.

7. ANNEXES

ANNEXES
PLANS SECTORIELS

Sécheresse / crise alimentaire et/ou augmentation de la prévalence de la malnutrition, Invasion acridienne

1 – Objectifs sectoriels :

- Assurer la prise en charge adéquate des cas de malnutrition aiguë modérée et sévère chez les enfants de moins de 5 ans.
- Assurer la prise en charge des cas de malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes dans les 12 mois à venir

2 – Stratégies et actions à mener :

Les stratégies doivent permettre de prendre en charge correctement les cas de malnutrition aiguë, modérée, et sévère afin de réduire les risques de morbidité et de mortalité tant chez les enfants que chez les femmes enceintes et allaitantes.

La mise en place d'une stratégie efficace à la réponse aux crises nutritionnelles se base sur les préalables suivants :

1. Situation de crise signalée par les autorités locales ;
2. Situation de crise signalée par les acteurs humanitaires sur le terrain ;
3. Conclusion de la mission conjointe dans les 48 heures au maximum après l'examen des points 1 et 2.

La stratégie consistera à :

- L'organisation du schéma de redéploiement du personnel de santé déjà formé sur la prise en charge de la malnutrition aiguë ;
- L'organisation du schéma de redéploiement temporaire des ONG intervenant dans le domaine de la nutrition dans les zones affectées si nécessaire ;
- Le renforcement des capacités de préparation et de réponse du personnel de santé et des ONG déjà impliqués et mobilisés dans la lutte contre la malnutrition ;
- La mobilisation de toutes les structures publiques, privées et associatives de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et les organiser. Un répertoire des principales structures de prise en charge de la malnutrition est déjà disponible.
- La mise à disposition des intrants thérapeutiques, des médicaments, le matériel anthropométrique et les rations sèches au niveau local dans les structures de prise en charge identifiées ;
- La mise en place d'une cellule technique pluridisciplinaire regroupant des ONG, des partenaires techniques, le monde associatif et des éléments du secteur santé/nutrition pour la conduite et le suivi de la riposte;
- L'organisation du dépistage et des références vers les structures de prise en charge (santé).

Moyens d'intervention

Ressources humaines

Il existe des agents de santé au niveau des Directions Régionales de Santé et des Districts Sanitaires qui ont déjà bénéficié de formations sur la prise en charge de la malnutrition aiguë. Ce personnel sera d'office mobilisé.

En outre, le Ministère de la Santé en plus de ses partenaires techniques et financiers (UNICEF, PAM, OMS, BM, FAO, ...), dispose d'un réseau de partenaires de la société civile techniquement compétents et qui œuvrent déjà sur le terrain en matière de prévention et de lutte contre la malnutrition. Les ONG telles que : **Plan Mali, ADUFE, HKI...Croix rouge Malienne** et les partenaires techniques et financiers de par leur engagement constant auprès du Ministère de la Santé seront également mobilisés.

Disponibilité des intrants

Dans le cadre de la prise en charge en routine de la malnutrition aiguë, les Districts Sanitaires (DS) sont dotés en intrants thérapeutiques, en matériel anthropométrique et en médicament par le Ministère de la Santé et /ou par certains partenaires techniques et financiers.

La période de crise étant une période particulière, il va falloir dans un premier temps faire l'inventaire des intrants disponibles au niveau des Directions Régionales de la Santé (DRS), des Districts Sanitaires (DS), des ONG impliqués dans la prise en charge de la malnutrition aiguë et des différents partenaires de la nutrition afin d'estimer les besoins supplémentaires liés à la crise. Pour cela, il faut envisager des commandes spécifiques urgentes d'intrants.

Capacités d'entreposage

En théorie, chaque structure sanitaire dispose au niveau régional et district d'un magasin d'entreposage. Cependant, il faut noter que les capacités d'accueil de ces magasins sont pour la plupart faibles. Toutefois, certains partenaires du Ministère de la Santé comme le PAM, la CAMEG disposent dans certaines régions de structures qui au besoin pourront contribuer à emmagasiner les intrants qui seront acheminés.

Logistique roulant

Pour l'acheminement des intrants thérapeutiques, des médicaments, du matériel anthropométrique et de la ration sèche, le Ministère de la Santé dispose de 2 camions. Au niveau décentralisé, chaque structure sanitaire régionale et du district dispose au moins d'un véhicule et des motocycles qui seraient mis à contribution pour le transport des intrants.

Les autres départements ministériels pourraient être également sollicités de même que les partenaires.

Structures de prise en charge de la malnutrition aiguë

Le cadre approprié pour une prise en charge adéquate de la malnutrition aiguë doit être conforme au protocole national.

En cas de besoin, des structures temporaires de prise en charge des cas de malnutrition aiguë pourraient être créées.

3 – Suivi et évaluation des activités menées

Indicateurs de performance

- taux de mortalité des enfants 0-59 mois et des femmes (<3le pourcentage),
- taux d'abandon des enfants 0-59 mois et des femmes (<15le pourcentage),
- taux de guérison des enfants 0-59 mois et des femmes (>70le pourcentage),
- taux de supplémentation en vitamine A des enfants de 6 à 59 mois (>85le pourcentage)

Systèmes et outils :

- Fiches de stocks et
- Supports de collecte des données.

Evaluation des capacités				
Structures /institutions	Besoins financiers	Budget disponible	Budget à rechercher	Ressources humaines et logistiques disponibles
DNS				
Croix-Rouge du Mali/Croissant R				
DRS				
CHU/HR/CSREF				
UNICEF, PAM, OMS, ACF, MSF,				
Plan Mali	PM	PM		3 médecins 5 spcialistes WASH, Un sociologue,
Islamic relief		PM		2 médecins, 7 assistants nutritionistes

4.1. Activation et mise en œuvre du plan d'urgence décentralisé pour répondre aux besoins de 500 personnes sinistrées par région soit 500 X 8 = 4000 personnes

Activités Préparatoires	Coût (FCFA)	Responsable	Période
Acquérir des stocks d'intrants pour la prise en charge de la malnutrition aiguë (100 enfants < 5ans soit 1000 fcfa/enfant/jr).	3 650 000	Plan Mali	Immédiatement après les premières évaluations
Rendre disponibles les kits médicaux d'urgence pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (Vit A, Antibiotiques, Helmetiasis.)	1000000	Plan mali	Immédiatement après les premières évaluations
Pré positionner des stocks d'intrants dans toutes les DRS.	PM	DNS/DPCG	Avant les crises
Identifier les structures de référence.	PM	DNS/DGPC	Avant les crises
Réajuster les besoins des structures de référence en intrants	PM	DNS/DGPC	Immédiatement après les premières évaluations
Evaluation finale Indicateurs de performance (<i>taux de mortalité, taux d'abandon, taux de guérison, taux de supplémentation en vitamine A des enfants de 6 à 59 mois</i>)	PM	DNS/DGPC	Après les crises
S/Total			
Activités d'interventions initiales	Coût	Responsable	Période

Faire une évaluation rapide dans les zones touchées	2500000	Plan	Dès la survenue de la catastrophe	Budget
Evacuation des malnutris (terrestre, aéroporté, pirogue, canot de sauvetage...) vers les structures de référence	PM	DGPC/Armée/	Pendant et après la crise	
Renforcer le personnel des structures	1500000	DGPC/DNS		
Mettre en place des équipes mobiles pour l'offre de soins	1000000	DGPC/DNS	Avant et pendant les crises	
Faire le dépistage Prendre en charge les malnutris	2000000	Plan / DNS/CR	Pendant les crises	
Evacuer les malnutris vers les structures de référence	PM	DGPC, DNS, Armée	Pendant les crises	
Approvisionner les équipes de soins en intrants et en kits médicaux d'urgence	PM	DGPC, DNS, Armée	Pendant les crises	
Sensibiliser la population des zones touchées pour le changement de comportements				
S/ Total 2				
Suivi et evaluation				
Organiser des missions de suivi et d'évaluation	1000000	Plan / DNS/CR	Pendant et après les crises	
S/Total 3				
TOTAL GENERAL		12 650 000		

4.2. Activation et mise en œuvre du plan d'urgence pour une aide à 300 000 personnes sinistrées

Activités Préparatoires	Coût (FCFA)	Reponse.	Période
Faire une évaluation rapide dans les zones touchées			
Acquérir des stocks d'intrants pour la prise en charge de la malnutrition aiguë			
Rendre disponibles les kits médicaux d'urgence pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère			
Prépositionner des stocks d'intrants dans toutes les DRS			
Identifier les structures de référence			
Réajuster les besoins des structures de référence en intrants			
Evaluation finale Indicateurs de performance (<i>taux de mortalité, taux d'abandon, taux de guérison, taux de supplémentation en vitamine A des enfants de 6 à 59 mois</i>)			
S/Total 1			
Activités d'interventions initiales	Coût		
Faire une évaluation rapide dans les zones touchées			Des la survenue de la catastrophe
Evacuation des malnutris (terrestre, aéroporté, pirogue, canot de sauvetage) vers les structures de référence			
Renforcer le personnel des structures			Des la survenue de la catastrophe
Mettre en place des équipes mobiles pour l'offre de soins			Immédiatement après les premières évaluations
Faire le dépistage Prendre en charge les malnutris			
Evacuer les malnutris vers les structures de référence			
Approvisionner les équipes de soins en intrants et en			

kits médicaux d'urgence			
Sensibiliser la population des zones touchées pour le changement de comportement			
Sous Total 2			
Suivi et evaluation			
Organiser des missions de suivi et d'évaluation			
Sous Total 3			
TOTAL			

Sécheresse / crise alimentaire et/ou augmentation de la prévalence, Invasion acridienne ; Inondation et Incendie**1 – Objectifs sectoriels :**

- Disposer d'une capacité installée de réponse capable d'assurer l'alimentation suffisante et équilibrée de 300 000 personnes pendant une période **de trois mois** en acheminant et distribuant un minimum de **8100t (mil, sorgho)** Permettre aux populations affectées d'accéder aux aliments de base à même de couvrir **leur besoin en période de crise**

2 - Stratégies et actions à mener

- La stratégie du plan sectoriel de contingence pour le secteur de la sécurité alimentaire s'inscrit dans le cadre de la Stratégie **pour la réduction de la pauvreté** qui vise notamment à réunir les conditions permettant à l'ensemble des ménages d'accéder à tout moment, à une alimentation suffisante, saine et équilibrée.
- Le plan de contingence du secteur de sécurité alimentaire vise spécifiquement à secourir des populations (maxima 300 000 et minima 22 500) affectées par une crise alimentaire suite à des périodes de sécheresse, d'inondations, ou d'invasion acridiennes **et autres**

La mise en œuvre de la Stratégie sur le terrain

La mise en œuvre efficace de la stratégie nécessite quelques réajustements du dispositif

actuel. Ces réajustements proposés sont :

- Pré positionner une certaine quantité de vivres essentiellement dans les chefs lieu des 8 régions **et du district de Bamako** à partir du stock d'intervention (SIE) **et de stock National de Sécurité (SNS)** afin de diminuer les délais d'intervention. L'activation du plan se fera au niveau régional lorsque le nombre de personnes affectées sera inférieur à 5000 ; Quant au dispositif central il ne sera activé qu'au delà de 5000 personnes à secourir.

Actions à réaliser

- **Formaliser le protocole d'accord existant entre le commissariat et la DGPC**
- Renforcer (par des formations) les capacités des communautés à la base en techniques d'accroissement de la production, de conservation, de transformation et d'utilisation rationnelle de celle-ci.
- Diminuer les délais d'intervention en pré positionnant des vivres au niveau des 8 chefs lieux de région ;
- Réadapter les fiches d'évaluation rapide de la situation alimentaire existantes pour la première mission d'observation sur le terrain ;
- Réaliser des listes de contrôle de la situation de crise à l'usage des missions de suivi qui auront lieu une fois par semaine ;

Activités préparatoires et réponse à la crise

- Organiser une réunion de concertation pour examiner la situation de la catastrophe sur la base des informations provenant du terrain à l'initiative de la DGPC ;
- Désigner les membres de la première mission conjointe d'observation par la DGPC ;
- Organiser une réunion de concertation entre la mission et les autorités régionales et les responsables techniques régionaux ;
- Faire une déclaration de la situation de crise (par le Premier Ministre) ;
- Activer le plan de contingence ;

3 – Suivi et évaluation des activités menées**Indicateurs de performance**

- Le volume de vivres distribués
- Le nombre de personnes secourues **des vivres**

Systèmes et outils :

-
- Le délai d'acheminement et de distribution Sortie conjointe de la première mission d'évaluation dans les 48 h après le déclenchement du plan.
- Suivi de routine hebdomadaire après l'activation du plan, avec des fiches préétablies.
- Evaluation finale 30 jours après le début de l'opération

▪ Evaluation des capacités

Structure /institutions	Budget disponible (information reçue)	Besoins financiers	Ressources humaines disponibles	Ressources logistiques disponibles
CSA	20 000 000 + Transport	1 600 000 000	SAP+OPAM	Magasins de stockage
MA(DNA)				
PAM				
ACF				
OXFAM				
FAO				
UNICEF				
TOTAL				

4.2. Activation et mise en œuvre du plan d'urgence décentralisé pour répondre aux besoins de 500 pers. sinistrées par région soit 500 X 8 = 4 000

Activités Préparatoires	Coût	Responsable	Période
Mise à jour du plan en fonction des données fournies par la Météo à partir de juin	500 000	DGPC	JUIN
Identification des partenaires / zones touchées		PAM-FAO-UNICEF UNHCR-OXFAM	
S/Total 1	500 000		
Activités d'interventions initiales			
Faire une évaluation rapide dans les zones touchées	3 251 800	SAP-DGPC	Juin à octobre
Lancement de l'opération	500 000	CSA-DGPC	Juin à octobre

Estimation rapide des besoins en vivre	16 200 000	SAP	Juin à octobre
Transport/ Manutention	2 160 000	DGPC	Juin à octobre
S/Total 2	22 111 000		
Réhabilitation et reconstruction			
Octroi de semences et d'intrants	10 580 000	DNA-CSA	mai-juin
Octroi de petits ruminants	12 300 000	ME(DNE)-FAO-PNUD	septembre à decembre
Octroi de petits matériels agricoles	1 700 000	MA(DNA)-CSA-PTF	mai-juin
Réhabilitation de petits barrages (5)	37 500 000	MA(DNGR)-PTF	Janvier à mai
Petits périmètres irrigués (10) bas fond de 10ha soit 100 ha	200 000 000	MA(DNGR)-PTF	Janvier à mai
Renforcement des capacités techniques des Communautés de base.	10 000 000	MATCL-MA-MEP-DGPC-PTF	Janvier à mai
Activités Génératrices de Revenus (AGR) : Petits commerces	30 000 000	MCI-PNUD-CARE/Mali-WORLD/VISION	Decembre à juin
Aviculture	20 000 000	MEP-FAO-PTF	Decembre à juin
Embouche ovine	25 000 000	MEP-FAO-PTF	Decembre à juin
Maraichage	27 000 000	MA-PTF	Octobre à avril
Transformation agro alimentaire	20 000 000	MA-MCI-PTF	Decembre à juin
S/Total 3	376 080 000		
Suivi et évaluation			
Suivi régulier de l'opération (4 missions)	6 000 000	DGPC	Juin à mars
Evaluation finale (1 mission)	3 000 000	DGPC-SAP	avril
S/Total 4	9 000 000		
TOTAL	388 241 000		

388 241 000

Budget

4.2. Activation et mise en œuvre du plan d'urgence pour une aide à 300 000 personnes

Activités Préparatoires	Coût	Responsable	Période
Mise à jour du plan en fonction des données fournies par la Météo à partir de juin	500 000	DGPC	JUIN
Renforcement des capacités techniques des Communautés de base.	30 000 000	PAM-FAO-UNICEF UNHCR-OXFAM	
Identification des partenaires / zones touchées		MATCL-DGPC-ONGs-PTF	

S/Total 1	30 500 000		
Activités d'interventions initiales			
Faire une évaluation rapide dans les zones touchées	10 000 000	SAP-DGPC	Juin à octobre
Lancement de l'opération	1 000 000	CSA-DGPC	Juin à octobre
Estimation rapide des besoins en vivre	1 215 000 000	SAP	Juin à octobre
Transport/ Manutention	648 000 000	DGPC	Juin à octobre
S/Total 2	1 874 000 000		
Réhabilitation et reconstruction			
Octroi de semences d'intrants	40 000 000	DNA-CSA	mai-juin
Octroi de petits ruminants	55 000 000	ME(DNE)-FAO-PNUD	septembre à decembre
Octroi de petits matériels agricoles	6 000 000	MA(DNA)-CSA-PTF	mai-juin
Réhabilitation de petits barrages (5)	42 000 000	MA(DNGR)-PTF	Janvier à mai
Petits périmètres irrigués (10) bas fond de 10ha soit 100 ha	200 000 000	MA(DNGR)-PTF	Janvier à mai
Activités Génératrices de Revenus (AGR) : Petits commerces	80 000 000	MCI-PNUD-CARE/Mali-WORLD/VISION	Decembre à juin
Aviculture	90 000 000	MEP-FAO-PAM	Decembre à juin
Embouche ovine	110 000 000	MEP-FAO-PAM	Decembre à juin
Maraichage	100 000 000	MA-PTF	Octobre à avril
Transformation agro alimentaire	115 000 000	MA-MCI-PTF	Decembre à juin
S/Total 3	838 000 000		
Suivi et évaluation			
Suivi régulier de l'opération	6 000 000	DGPC	Juin à mars
Evaluation finale	3 000 000	DGPC-SAP	avril
S/Total 4	9 000 000		
TOTAL	2 751 500 000		

Budget

2 751 500 000

1. Objectif général :

- Réduire les risques de maladies liées à la consommation d'eau insalubre, aux pratiques non hygiéniques et au manque d'installations adéquates d'assainissement au sein des populations affectées par la crise.

2. Objectifs sectoriels :

- Assurer l'accès à l'eau potable aux populations affectées : disponibilité de l'eau potable pour 300 000 personnes ;
- Assurer la disponibilité du matériel de stockage et l'utilisation de l'eau pour 300 000 personnes déplacées (20 le pourcentage des populations affectées par la crise) ;
- Assurer la disponibilité d'infrastructures d'assainissement et d'hygiène (trous d'aisance, douches, aires de lavage et des puisards) pour les 300 000 personnes déplacées.
- Promouvoir l'hygiène et l'assainissement au sein des populations affectées et des communautés hôtes.

Propositions :

- Faire une analyse des catastrophes des 50 dernières années et dégager une tendance pour le dénombrement des populations affectées
- Situer la durée de vie du Plan pour une période de 03 à 05 ans.

3. Stratégies et actions à mener :

1. La préparation sectorielle se concentrera sur les conséquences humanitaires relevant du secteur de l'AEPA (Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement) recoupant plusieurs risques : sécheresse, feux de brousse, mouvement de population, inondation La stratégie doit permettre aux populations affectées d'accéder à une ressource d'eau potable alternative et à des ouvrages en quantité suffisante (les citernes, les bacs d'eau, les forages équipés,.

La mise en place de la stratégie nécessite :de

- mettre en place un système de collecte et traitement des données/informations : de pré alerte et d'alerte avec définition au niveau de la DGPC et ses demembrements
 - mettre en place du système organisationnel de décisions graduées en fonction du niveau d'alerte DGPC
 - mettre en place des dispositifs alternatifs d'approvisionnement en eau potable et l'appropriation de l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) impliquant:
 - L'orientation des populations vers d'autres ressources non touchées (preciser les types de ressources : sols, eau , air, vegetation)
 - La mobilisation des moyens de transport, de stockage, de traitement et de distribution.
2. Coordination des actions entre intervenants à tous les niveaux ;
 3. Participation des populations cibles dans la mise en œuvre des activités, notamment la sensibilisation et l'éducation à l'hygiène ;
 4. Promotion de l'esprit de partage au sein des populations d'accueil au regard de l'utilisation des sources d'eau et des installations d'assainissement.

Méthodologie:

mettre en place une capacité minimale de réponse aux crises pré citées par:

- La formulation et la validation des indicateurs et outils d'alerte (norme de potabilité de l'eau, taux d'accès à l'eau à raison d'un point d'eau moderne pour 500 habitants d'une distance maximale de 500 mètres de rayon).
- La formulation et la validation d'un système de surveillance des indicateurs d'alerte ;
- La mise en place d'un dispositif d'information et d'alerte des communautés ;
- La mise place d'un dispositif d'information à base communautaire ;
- Le recensement/identification des moyens matériels/humains et l'élaboration d'un protocole de mobilisation graduée ;
- L'identification des acteurs impliqués dans **la chaîne de déclenchement de l'alerte** et celle **de décisions**
- L'organisation du redéploiement temporaire des agents humanitaires dans les zones affectées ;
- L'inventaire des capacités disponibles (y compris la sécurité civile et l'armée)
- Le pré positionnement des stocks près des zones sensibles
- L'identification des indicateurs de performance..

Mode d'intervention sur le terrain:

- Réunion de concertation pour examiner les indicateurs d'alerte et déclencher l'alerte selon le protocole défini
- Première mission conjointe d'observation et d'évaluation dans les 48 h ayant suivi le déclenchement du plan d'urgence ;
- Activation du plan d'urgence d'intervention;
- Suivi;
- Evaluation.

4. Suivi et évaluation des activités menées :**4.1 Indicateurs de performance :**

1. la quantité d'eau potable consommée par jour par personne à raison d'au moins 20 litres pour les besoins domestiques (lessive, consommation, vaisselle, toilette)
2. le pourcentage des points d'eau desservant la population affectée fonctionnels et utilisés ;
3. le pourcentage de la population affectée ayant accès à des sources d'eau potable à moins de 1000 m de distance ;
4. le pourcentage des populations déplacées ayant leurs besoins immédiats satisfaits en matériel de stockage et d'utilisation d'eau ;
5. le pourcentage des populations déplacées et les membres des familles d'accueil ayant accès et utilisant les infrastructures d'assainissement (latrines, douches, puisards);
6. le pourcentage des populations affectées maîtrisant les mesures élémentaires d'hygiène et veillant à leur application (utilisation des

- latrines et ouvrages d'assainissement, lavage des mains au savon après usage des toilettes et avant les repas);
7. le pourcentage des cas de maladies hydriques ayant été reportées et les mesures nécessaires prises ;
 8. Le nombre de personnes disposant d'une latrine /toilette séparée par genre (en hommes/femmes) suivant le ratio de 1 latrine pour 50 personnes ;
 9. Le nombre d'animateurs par village ou par quartier formés comme vulgarisateurs de bonne pratique d'hygiène (Norme: 01 animateur pour 250 personnes);

4.2 Systèmes et outils: Les différents documents sectoriels des zones affectées :

1. Les fiches pour collecte d'informations auprès des populations, des organisations communautaires, des communes et des services techniques (santé, agriculture et hydraulique etc....) ;
2. Les fiches de suivi des différents acteurs de terrain ;
3. Les rapports de mission de suivi et d'évaluation.

Contribution des acteurs pour la mise en œuvre d'une capacité de réponse initiale et pour sa mise en œuvre

Structures	Ressources humaines	Budget	Matériel / produit
	<u>Personnel spécialisé disponible et spécialité</u>	<u>Budget disponible</u>	<u>Ressources logistiques</u>
Plan Mali	<u>05 agents WASH</u>	<u>PM</u>	<u>20 vehicules 4X4 , 50 moto</u>
Islamic Relief	<u>04 agents Wash; 01 equipe de 07foreurs de;</u>	<u>PM</u>	<u>Atelier de forage ; 06 vehicules dont 01 camion</u>
DNACPN	<u>Moyens organiques (national, regional et local)</u>	<u>PM</u>	<u>10 vehicules 4X4</u>
DNEF	<u>idem</u>	<u>idem</u>	<u>40 vehicules</u>
AEDD (Agence de l'Environnement et du Developpement Durable)	<u>Moyens organiques (national)</u>	<u>PM</u>	24 vehicules (4X4, mini cars, moto)
FENACOF	10 agents	PM	Matériels de bureau (ordinateurs, telephones, etc..)
CCA-ONG	11 agents	PM	02 vehicules ; matériels de bureau
DGPC	1100 agents	120 000 000 F CFA	13 Vehicules d'incendies ; 24 ambulances (08 +16) ; 03 (2Bko, 1Gao) citernes ; 03 Zodiac ; 13 Pick Up ; stock previsionnel disponible en moyens et vivres(cerales, detergents, tentes) pour chaque région ; matériels de bureau ; reserve ministerielle (niveau national)
Armée et Service	Génie militaire ; Direction Centrale des Services de Santé de l'Armée ; Direction Centrale des Services de Télécommunication des armées; armée de l'air ; Direction (DMHTA), DSSA; DGGN; État major garde ;	PM	Moyens organiques des services cités.

Service de Sécurité	Direction Générale de la Police Nationale, Direction Générale des Douanes, Direction Nationale des Eaux et Forêts.		
DNH	Personnel technique	PM	Moyens organiques du service
TOTAL			

5.1 Activités et budget pour une aide à 500 personnes par région (500 X 8 = 4 000 personnes)

1. Activités Préparatoires	Coût	Responsable	Période
1.1 Mobilisation des ressources			
- Rencontre de concertation	585 000	Plateforme Regionale GRRC/DRPC	premier jour de la crise
- Contrat/ Protocole avec des prestataires ou ONG des artisans pour la construction	20 000	Plateforme Regionale GRRC/DRPC	pendant les 48 heures de la crise
- Mission d'évaluation (5 personnes en 3 jours + carburant) par région	20 000	Plateforme Regionale GRRC/DRPC	pendant les 48 heures de la crise
- Elaborer et diffuser une fiche pour l'évaluation des ressources en eau (rme de papier, encre et photocopies pour 100 fiches)	1 500 000	DRH/DRACPN	
- Réactualiser l'inventaire des ressources en eau dans les zones potentielles de catastrophes	345 000	Plateforme regionale GRRC/DRPC	
- Pré - positionnement des stocks stratégiques (polytank, groupe électrogène, kit d'analyse d'eau) à centraliser à Bamako	2 000 000	Plateforme nationale GRRC/DGPC	
- Contrat /protocole avec des prestataires ou des ONG pour la formation de 100 artisans et 100 maçons			
- Campagnes de sensibilisation, éducation à l'hygiène par la formation d'agents communautaire à raison d'un agent pour 250 personnes pour un mois et 30 000 frs /mois par agent communautaire y compris leur formation par un prestataire ou une ONG	90 000	180 000	Plateforme regionale GRRC/DRPC
Formation d'agents communautaires (à raison d'un agent pour 250 personnes pour un mois et 30 000 frs /mois pour chaque agent communautaire y compris leur formation par un prestataire ou une ONG)	30 000	60 000	Plateforme regionale GRRC/DRPC

SOUS TOTAL 1		4 690 000		
2. Activités d'interventions initiales		Coût (FCFA)	Responsable	Période
2.1 Approvisionnement en eau potable				Immédiat. après les premières évaluations
- Location de 2 citernes		9 000 000	Plateforme regionale DRRC/DRPC	Au plus tard 3 ^{eme} jour après la crise
- Carburant pour 1 citerne y compris les 2 citernes la Protection Civile.		178 500	plateforme regionale DRRC/DRPC	Pendant la distribution
- Indemnités pour 3 chauffeurs 1000 frs/J/chauffeurs et les3 aides chauffeurs 5 000 frs/j/ aides chauffeurs		30 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	Après les interventions
- Frais de puisage aux bornes fontaines (60 f/200) pour les 1 citernes à raison de 4 voyages par citerne et par jour		18 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	
- Location de moto pompes à raison de 15 000 frs/jour/par pompes		450 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	
- Distribution des désinfectants et kit d'analyses		3 000 000	DNACPN/DNH	
Distribution des kit d'analyses (pour diagnostic medical)		1 000 000	DNS	
- Réhabilitation d'un forage en panne autour d'une distance de 1 kilomètre à raison d'un point d'eau moderne pour 300 personnes soit un forage par région		6 000 000	DRH	
- Réalisation d'un forage autour d'une distance de 1 kilomètre à raison d'un point d'eau moderne pour 300 personnes (en fonction de la situation des infrastructures sur le terrain)		24 000 000	DRH	
- Fourniture de bidons		500 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	
- Fourniture de seaux		71 429	plateforme regionale DRRC/DRPC	
- Fourniture de gobelets		150 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	
Fourniture de bouilloires		178 571	plateforme regionale DRRC/DRPC	
Fourniture de savon cartons		13 500 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	
Polytank (voir DGPC)				
Disponibilité d'une pompe immergée + un groupe 7,5 kva plus accessoires			PM	
Fourniture de produit de traitement/ désinfection de l'eau (pastilles de chlore, ou flacons d'eau de javel, ou hypochlorite de calcium)				
Réalisation de latrine douches publiques temporaires (50 personnes/unités de douches) 10 par région		4 500 000	DNACPN	
Appui technique aux 6 500 personnes affectées à la réalisation des de trou d'aisances familiales par la disponibilité de 2 agents communautaires d'encadrement par quartier		60 000	DNACPN	

Formation des artisans, maçons, (100 ouvriers à former)	60 000	DNACPN	
Véhicules	PM		
Distribution de rouleaux de plastic sheeting (construction)			
SOUS TOTAL 2	62 696 500		
3. Suivi et évaluation			
Organiser des missions de suivi et evaluation (4 personnes pour une mission de deux semaines)	1 064 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	
S/Total 3	1 064 000		
TOTAL :	68 450 500		

Total :68 450 500

5.2. Activités et budget pour une

aide à 300 000 personnes

1. Activités Préparatoires	Coût (FCFA)	Responsable	Période
Mobilisation des ressources			
Rencontre de concertation	585 000	Plateforme nationale GRRC/DGPC	premier jour de la crise
contrat/ Protocole avec des prestataires ou ONG des artisans pour la construction	PM		
Mission d'évaluation (5 personnes en 3 jours + carburant) par région	345 000	Plateforme nationale GRRC/DGPC	
Elaborer et diffuser une fiche pour évaluation des ressources en eau (rame de papier, encre et photocopies pour 100 fiches)	20 000	Plateforme Regionale GRRC/DRPC	
Réactualiser l'inventaire des ressources en eau dans les zones potentielles de catastrophes	3 000 000	DNH/DNACPN	
Pré - positionnement des stocks stratégiques polytank, groupe électrogène, kit d'analyse d'eau) à centraliser à Bamako	1 000 000	Plateforme nationale GRRC/DGPC	
contrat /protocole avec des prestataires ou des ONG pour la formation de 100 artisans et 100 maçons	PM		
Commande de rouleaux de « plastic sheeting » devant servir de cloture des trous d'aisance	PM	.	
Campagnes de sensibilisation, éducation à l'hygiène par la formation d'agent communautaire à raison d'un agent pour 250 personnes pour un mois et 30 000 frs /mois pour chaque agent communautaire y compris leur formation par un prestataire ou une ONG	108 000 000	Plateforme regionale GRRC/DGPC	
SOUS TOTAL 1	112 950 000		
2. Activités d'interventions initiales	Coût	Responsable	Période

Evaluation rapide de la situation dans les zones et les sites (3 jours)	345 000	Plateforme regionale GRRC/DGPC	
Approvisionnement eau potable			Immédiatement après les premières évaluations
Location de 2 citernes	40 500 000	plateforme regionale DRRC/DNPC	Au plus tard 3 ^{ème} jour après la crise
Carburant pour 09 citernes y compris 2 citernes de la DGPC	654 500	plateforme regionale DRRC/DNPC	Pendant la distribution
Indemnités pour les 1 chauffeurs y compris 1 aides chauffeurs soit 10 000 pour les chauffeurs et 5 000 pour les aides chauffeurs	330 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	Après les interventions
Frais de puisage aux bornes fontaines (60 f/200) pour les 1 citernes à raison de 4 voyages par citerne et par jour	198 000	plateforme regionale DRRC/DNPC	
Location de moto pompes à raison de 15 000 frs/jour/par pompe.	4 050 000	plateforme regionale R/GRC - DNPC	
Distribution des désinfectants et kit d'analyses			
Réhabilitation d'un forage en panne autour d'une distance de 1 kilomètre à raison d'un point d'eau moderne pour 300 personnes soit un forage par région (45 forages)	135 000 000	DNH	
Réalisation d'un forage autour d'une distance de 1 kilomètre à raison d'un point d'eau moderne pour 300 personnes (en fonction de la situation des infrastructures sur le terrain)	1200000 000	DNH	
Fourniture de bidons	300 000 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	
Fourniture de seaux	42 857 143	plateforme regionale DRRC/DRPC	
Fourniture de gobelets	90 000 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	
Fourniture de bouilloires	107 142 857	plateforme regionale DRRC/DRPC	
Fourniture de savon cartons	300 000 000	plateforme regionale DRRC/DRPC	
Disponibilité d'une pompe immergée + un groupe 7,5 kva plus accessoires	PM		
Fourniture de produit de traitement/ désinfection de l'eau (pastilles de chlore, ou flacons d'eau de javel, ou hypochlorite de calcium)	PM		
Réalisation de latrine douches publiques temporaires (50 personnes/unités de douches) pour les 60000 personnes déplacées	40 500 000	DNACP	
Appui technique aux 240 000 personnes affectées à la réalisation des de trou d'aisances familiales par la disponibilité de 2 agents communautaires d'encadrement par quartier	540 000	DNACP	
Formation des artisans, maçons, (100 ouvriers à former)			
Véhicules	PM		
Distribution de rouleaux de plastic sheeting (construction)			
SOUS TOTAL 2	2 262 117 500		

3. Suivi et évaluation	2 000 000		
Organiser des missions de suivi et évaluation			
Total	2 377067500		

Total: 2 377067500

+

**ABRIS ET MATERIELS DE
SURVIE**

ABRIS /MATERIELS DE SURVIE

Objectifs sectoriels :

Hypothèse 1 : 500 personnes sinistrées par Région et 1000 pour le District de Bamako (soit 5 000 personnes pour le pays)

Hypothèse 2 : 300 000 personnes sinistrées dans le pays

- Assurer dans les 72 heures des conditions d'hébergement aux personnes ayant perdus leurs habitations
- Assister dans les mêmes délais les sinistrés en matériels de survie (vêtements, articles ménagers et de couchage...)
- Fournir dans les 3 mois un appui à la reconstruction ou à la réhabilitation des logements sinistrés, en priorité pour les plus vulnérables (femmes chef de ménages, personnes âgées, personnes handicapées, etc.)

Stratégies :

La préparation sectorielle se focalisera sur l'appui apporté aux sinistrés suite à des crises humanitaires et/ou catastrophes (inondations, sécheresses, feux et incendies, accidents, etc...) entraînant des besoins d'abris et de matériels de survie.

Dans l'attente de l'aide extérieure, les sinistrés doivent pouvoir être provisoirement pris en charge par les communautés (hébergement dans les familles d'accueil, dans les bâtiments publics et religieux (églises, mosquées, écoles, etc.). Cela nécessite le pré-positionnement des abris (tentes) et autres matériels de survie proche des zones à risques ; et le renforcement des capacités des acteurs locaux pour gérer ces stocks et apporter les premiers secours.

Ainsi, 8 Régions et le District de Bamako verront leurs stocks renforcés en tentes, nattes, couvertures, ustensiles de cuisine, ballots de friperie, dispositifs d'éclairage, etc.... Les membres des différentes Commissions de Prévention et de Gestion des Calamités (communales et régionales) seront formés pour évaluer rapidement les dommages, pertes et besoins en cas de crise humanitaire et/ou de catastrophe.

Une liaison permanente sera établie entre les Direction Régionales de la Protection Civile et les Commissions Communales de Prévention et de Gestion des Calamités, afin de disposer d'informations en temps réel. Cette stratégie sera soutenue par la dotation du Fonds d'Urgence (au niveau du Ministère de l'Administration Territoriale) et d'autres partenaires techniques et financiers.

Suivi et Evaluation

• **Indicateurs de performance :**

- Délai de fourniture d'une première analyse de la situation (nombre de sinistrés, zone impactée et accessibilité de la zone) (objectif : moins de 24 heures)
- Taux de sinistrés sans abris relogés dans les 72 heures (objectif : au moins 50%)
- Taux de sinistrés ayant reçu du matériels de survie dans les 72 heures (objectif : au moins 75%).
- Taux de sinistrés sans abris ayant bénéficié d'un appui à la reconstruction ou à la réhabilitation dans les 3 mois (objectif : au moins 50%)

Evaluation des capacités:

STRUCTURE/ INSTITUTIONS	Budget Disponible	Besoins Financiers	Ressources Humaines Disponibles	Ressources disponibles
FONDS D'URGENCE				
MDAC				
MSIPC				
BANQUE MONDIALE			Appui technique pour évaluation dommages et pertes	
UNICEF	100 000 000 xof		20	35 vehicules 2 camions
UNHCR				
UNDP				
WHO				
UNFPA				
OIM				
CRM			6000 volontaires	1 camion de 10 t et 5 véhicule 4x4 pré positionné à Bamako ; 3 magasins de stockage (Kayes, Sikasso et Mopti
PAM				
FAO				
PLAN			140 agents	20 véhicules 4x4 et 50 motos (où ?)
TOTAL				

Besoins :

- Magasins pour le stockage
- Tentes, bâches, abris ;
- Matériels de survie ;
- Carburant ;
- Véhicules.

BUDGET POUR 5 000 personnes

Activités Préparatoires	Nombre	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Responsable
Location et/ou aménagement des magasins pour le stockage des articles	8	500 000	4 000 000	MISPC
Indentification des structures détentrices de tentes et d'abris pour éventuelle réquisition			0	MISPC
Tentes familiales	70	500 000	35 000 000	MISPC
Rouleaux de bâche plastique	325	150 000	48 750 000	MISPC
Perches pour l'armature des abris	26 250	300	7 875 000	MISPC
Mètres de cordelette pour attacher les perches	26 250	100	2 625 000	MISPC
Nattes 2 places	3 125	3 000	9 375 000	MISPC
Moustiquaires imprégnées	3 125	3 000	9 375 000	MISPC
Couvertures	3 125	5 000	15 625 000	MISPC
Gobelets en plastique	5 000	250	1 250 000	MISPC
Assiettes en plastique	5 000	150	750 000	MISPC
Seaux en plastique	1 250	1 500	1 875 000	MISPC
Seaux 20 litres avec couvercles (stockage eau)	1 250	2 500	3 125 000	MISPC
Bouilloires en plastique	1 250	2 500	3 125 000	MISPC
Lampes tempêtes	1 250	5 000	6 250 000	MISPC
Batteries de cuisine (2 casseroles chacune)	70	5 000	350 000	MISPC
Cartons de 48 boules de savons	400	12 000	4 800 000	MISPC
Ballots friperie 50 kg pour hommes	20	100 000	2 000 000	MISPC
Ballots friperie 50 kg pour femmes	40	100 000	4 000 000	MISPC
Ballots friperie 50 kg pour enfants et adolescents	60	100 000	6 000 000	MISPC
S/Total 1			166 150 000	

Activités d'interventions initiales	Nombre	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Responsable
Evaluation rapide des dégâts (3 jours x 3 personnes (20 000 FCFA/jour) + chauffeur (10 000 FCFA/jour) + carburant (200 000 FCFA))	8	410 000	3 280 000	MISPC
Acheminements des aides à partir des localités de pré-positionnement (moyenne 1000 km x 700 FCFA)	8	700 000	5 600 000	MISPC
Distribution de l'aide aux sinistrés 5 P x 5000 FCFA x 30	8	750 000	6 000 000	MISPC
Suivi des interventions (3 jours x 3 personnes (20 000 FCFA/jour) + chauffeur (10 000 FCFA/jour) + carburant (200 000 FCFA))	8	410 000	3 280 000	MISPC

Mission d'évaluation des interventions (+ rapport) (3 jours x 3 personnes (20 000 FCFA/jour) + chauffeur (10 000 FCFA/jour) + carburant (200 000 FCFA))	16	410 000	6 560 000	MISPC
S/Total 2			24 720 000	

Réhabilitation et reconstruction	Nombre	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Responsable
Ciment, fer (pour 100 ménages)	100	100000	10 000 000	MISPC
Missions de suivi et evaluation (3 jours x 1 personne (20 000 FCFA/jour) + chauffeur (10 000 FCFA/jour) + carburant (200 000 FCFA))	8	290 000	2 320 000	MISPC
S/Total 3			12 320 000	

TOTAL			190 870 000	
--------------	--	--	--------------------	--

BUDGET POUR 300 000 personnes

Activités Préparatoires	Nombre	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Responsable
Location et/ou aménagement des magasins pour le stockage des articles	8	500 000	4 000 000	MISPC
Indentification des structures détentrices de tentes et d'abris pour éventuelle réquisition			0	MISPC
Tentes familiales	4 200	30 000 000	2 100 000 000	MISPC
Rouleaux de bâche plastique	19 500	9 000 000	2 925 000 000	MISPC
Perches pour l'armature des abris	1 575 000	18 000	472 500 000	MISPC
Mètres de cordelette pour attacher les perches	1 575 000	6 000	157 500 000	MISPC
Nattes 2 places	187 500	180 000	562 500 000	MISPC
Moustiquaires imprégnées	187 500	180 000	562 500 000	MISPC
Couvertures	187 500	300 000	937 500 000	MISPC
Gobelets en plastique	300 000	15 000	75 000 000	MISPC
Assiettes en plastique	300 000	9 000	45 000 000	MISPC
Seaux en plastique	75 000	90 000	112 500 000	MISPC
Seaux 20 litres avec couvercles (stockage eau)	75 000	150 000	187 500 000	MISPC
Bouilloires en plastique	75 000	150 000	187 500 000	MISPC
Lampes tempêtes	75 000	300 000	375 000 000	MISPC
Batteries de cuisine (2 casseroles chacune)	4 200	300 000	21 000 000	MISPC
Cartons de 48 boules de savons	24 000	720 000	288 000 000	MISPC
Ballots friperie 50 kg pour hommes	1 200	6 000 000	120 000 000	MISPC
Ballots friperie 50 kg pour femmes	2 400	6 000 000	240 000 000	MISPC
Ballots friperie 50 kg pour enfants et adolescents	3 600	6 000 000	360 000 000	MISPC
S/Total 1			9 729 000 000	

Activités d'interventions initiales	Nombre	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Responsable
Evaluation rapide des pertes et dégâts. (3 jours x 10 personnes (20 000 FCFA/jour) + 3 chauffeurs (10 000 FCFA/jour) + carburant (600 000 FCFA))	1	1 290 000	1 290 000	MISPC
Acheminements des aides à partir des localités de pré-positionnement (moyenne 3000 km x 700 FCFA x 60 tonnes)	1	126 000 000	126 000 000	MISPC
Distribution de l'aide aux sinistrés 300 P x 5000 FCFA x 30	1	45 000 000	45 000 000	MISPC
Suivi des interventions (3 jours x 10 personnes (20 000 FCFA/jour) + 3 chauffeurs (10 000 FCFA/jour) + carburant (600 000 FCFA))	1	1 290 000	1 290 000	MISPC

Mission d'évaluation des interventions (+ rapport) (3 jours x 10 personnes (20 000 FCFA/jour) + 3 chauffeurs (10 000 FCFA/jour) + carburant (600 000 FCFA))	2	1 290 000	2 580 000	MISPC
S/Total 2			176 160 000	

Réhabilitation et reconstruction	Nombre	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Responsable
Ciment, fer (pour 6000 ménages)	6000	100000	600 000 000	MISPC
Missions de suivi et évaluation 10 jours x 10 personnes (20 000 FCFA/jour) + 3 chauffeurs (10 000 FCFA/jour) + carburant (1 000 000 FCFA))	1	3 300 000	3 300 000	MISPC
S/Total 3			603 300 000	

TOTAL			10 508 460 000	
--------------	--	--	-----------------------	--

**Situation d'urgence 1: Catastrophes naturelles : Risques sanitaires (Manque d'accès aux soins de base
Eclosion de maladies à potentiel épidémique, Traumatismes, Troubles psychologiques**

1. Objectifs sectoriels :

- Faciliter l'accès aux soins de base dans les zones concernées
- Réduire la morbidité et la mortalité dues aux épidémies
- Assurer la PEC des personnes victimes de traumatismes
- Assurer un soutien psycho social aux victimes des catastrophes

2. Stratégies et actions à mener :

- Renforcement de l'offre de soins
- Prise en charge locale
- Evacuation des victimes vers les structures de référence
- Prise en charge psychosociale des victimes

3. Suivi et évaluation des activités menées :

Indicateurs de performance :

- Délais de réaction (< 48 heures)
- Proportion de victimes prise en charge dans les 48 heures (> 50le pourcentage)

Systemes et outils:

- Fiches de stock
- Supports de collecte des données
- Registres des victimes
- Rapports Conasur et demembrements

Contribution des acteurs pour la mise en œuvre d'une capacité de réponse initiale et pour sa mise en œuvre

Structure	Ressources humaines	Budget	Matériel / produit
Plan Mali	03 medecins, 01 sociologue	1000000	Médicaments, Vaccins, réactifs consommables
DNS			
TOTAL			

1.1. Activités et budget pour un soutien à 500 personnes/Région soit 4 000 personnes

Activités Préparatoires	Coût	Responsable	Période
Renforcement de l'offre de soins			
Pre positionner des kits d'urgence	1500000	DGPC/DNS	
Examiner la situation de la grippe aviaire	PM	DNS	

Accéder aux stocks existant de médicaments, matériel médico technique et consommable pour le paludisme	PM	DNS	
Acquérir 6500 moustiquaires imprégnées	26000000	DNS/DGPC	
Accéder aux stocks existant de médicaments, matériel médico technique et consommables pour le choléra	PM	DNS	
Acquerir des kits SONU	PM	DNS	
Accéder aux stocks existant de médicaments, matériel médico technique et consommables pour les maladies diarrhéiques	PM	DNS	
Permettre à toutes les DRS d'accéder aux médicaments et consommables	PM	DNS	
Prise en charge locale			
Constituer un stock de kit pour la PEC des blessés	PM	DNS	
Pré positionner des kits d'urgence pour la prise en charge des blessés	2000000	Plan Mali	
Identifier les moyens logistiques pour le transfert des blessés (Terrestre, aéroporté, pirogue / canot de sauvetage)	PM	DGPC, Plan Mali	
Mobiliser des tentes dispensaires	45000000	Plan, DNS, DGPC, Autres	
Evacuation des victimes vers les structures de référence			
Identifier les structures de référence	PM	DNS/DGPC	
Rendre disponibles des kits d'urgence pour la PEC des blessés	PM	DNS	
Renforcer les Structures de référence en matériel médico technique pour la PEC des blessés	PM	DNS	
Prise en charge psycho-sociale des victimes			
Identifier les structures de référence	PM	DNS	
Identifier le personnel specialise	PM	DNS	
S/Total 1:	10 6000 000		
Activités d'interventions initiales			
	Cout	Responsable	Période
Renforcement de l'offre de soins			
Faire une évaluation rapide dans les zones à haut risque			
Renforcer le personnel			
Mettre en place des équipes mobiles pour l'offre de soins			
Distribuer les moustiquaires			
Renforcer les stocks de médicament selon les besoins			
Assurer la PEC effective des sinistrés selon les besoins			
Faire le tri des blessés (monitoring			

Prendre en charge les blessés			
Approvisionner les équipes de soins en Kit			
Renforcer la surveillance Epidémiologique			
Mobiliser la logistique pour le transport des blessés			
Evacuer les blessés graves vers les structures de référence			
Prendre en charge les blessés			
Effectuer un tri (monitoring)			
Mobiliser le personnel spécialisé pour la PEC			
Assurer une PEC collective			
Assurer une PEC individuelle			
S/ TOTAL 2			
Suivi et évaluation			
Organisation des missions de suivi et d'évaluation			
TOTAL			

Budget 1.1



1.2. Activités et budget pour un soutien à 300 000 personnes

Activités Préparatoires	Coût	Responsable	Période
Renforcement de l'offre de soins			
Pre positionner des kits d'urgence			
Examiner la situation de la grippe aviaire			
Accéder aux stocks existant de médicaments, matériel médico technique et consommable pour le paludisme			
Acquérir 30 000 moustiquaires imprégnées			
Accéder aux stocks existant de médicaments, matériel médico technique et consommables pour le choléra			
Accéder aux stocks existant de médicaments, matériel médico technique et consommables pour le maladies diarrhéiques			
Permettre à toutes les DRS d'accéder aux médicaments et consommables			
Prise en charge locale			
Constituer un stock de kit pour la PEC des blessés			
Pré positionner des kits d'urgence pour la prise en charge des blessés			
Identifier les moyens logistiques pour le transfert des blessés (Terrestre, aéroporté, pirogue / canot de sauvetage)			

Mobiliser des tentes dispensaires			
Evacuation des victimes vers les structures de référence			
Identifier les structures de référence			
Rendre disponibles des kits d'urgence pour la PEC des blessés			
Renforcer les Structures de référence en matériel médico techni q pour la PEC des blessés			
Prise en charge psycho-sociale des victimes			
Identifier les structures de référence			
Identifier le personnel specialise	t		
SOUS TOTAL 1			
Activités d'interventions initiales	Coût	Responsable	
Faire une évaluation rapide dans les zones à haut risque			
Renforcer le personnel			
Mettre en place des équipes mobiles pour l'offre de soins			
Distribuer les moustiquaires			
Renforcer les stocks de médicaments selon les besoins			
Assurer la PEC effective des sinistrés selon les besoins			
Faire le tri des blessés (monitoring)			
Prendre en charge les blesses			
Approvisionner les équipes de soins en Kit			
Renforcer la surveillance epidem.			
Evacuation des victimes vers les structures de référence			
Mobiliser la logistique pour le transport des blessés			
Evacuer les blessés graves vers les structures de référence			
Prendre en charge les blessés			
Prise en charge psycho-sociale des victimes			
Effectuer un tri (monitoring)			
Mobiliser le personnel spécialisé pour la PEC			
Assurer une PEC collective			
Assurer une PEC individuelle			
SOUS TOTAL 2			
Suivi et évaluation			

Organisation des missions de suivi et d'évaluation			
TOTAL			



- **Utilisation du stock national**
- **En annexe plan national méningite et grippe aviaire**

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation d'urgence 2: Mouvement de population : Risques sanitaires (Manque d'accès aux soins de base Eclosion de maladies à potentiel épidémique, Manque d'accès à l'Eau potable Traumatisme physiques (Viols, fractures, blessures), Troubles psychologiques)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1. Objectifs : ▪ Assurer la prévention des maladies évitables par la vaccination ▪ Assurer gratuitement la PEC des cas ▪ Faciliter l'accès aux soins de base y compris les soins maternels et infantiles dans les zones concernées ▪ Faciliter l'accès à l'eau potable pour les populations déplacées ▪ Assurer un soutien psycho social aux populations déplacées ▪ Assurer la PEC des personnes victimes de traumatismes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégies : ▪ Campagne de vaccination de masse (Rougeole, Polio, Méningite, Fièvre Jaune Tétanos) ▪ Information-Education-Communication ▪ Renforcement de la surveillance épidémiologique ▪ Renforcement de l'offre de soins ▪ Prise en charge psychosociale des victimes ▪ Prise en charge locale
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi et Evaluation ▪ Indicateurs de performance : ▪ Promptitude dans la réaction (< 48 heures) ▪ Proportion de victimes couvertes dans les 48 heures (> 50le pourcentage) ▪ Systemes et outils: ▪ Supports de collecte des données ▪ Registres des victimes

Activités et budget pour un soutien à 500 personnes/région soit 6 500 personnes

Activités Préparatoires	Cout	Respons.	Période
-------------------------	------	----------	---------

Renforcement de l'offre de soins			
Accéder aux stocks existant de médicaments, matériel médico technique et consommable			
Pré positionner des stocks de médicaments et consommables dans toutes les DRS			
Campagne de vaccination de masse (Rougeole, Polio, Méningite, Fièvre Jaune Tétanos)			
Accéder au stock de vaccins et de consommables			
Information-Education-Communication			
Pré positionner des stocks de supports d'IEC dans toutes les DRS			
Acquérir des préservatifs			
Renforcement de la surveillance épidémiologique			
Diffuser les directives pour la surveillance			
Prise en charge psychosociale des victimes			
Identifier les structures de référence			
Identifier le personnel spécialisé			
Prise en charge locale			
Rendre disponibles des kits d'urgence pour la PEC des blessés			
Acquérir du matériel de protection (blouses, masques, lunettes, bottes, gants) des torches, des piles....			
Acquérir des produits de désinfection			
Evacuation des victimes vers les structures de référence			
Identifier les structures de référence			
Rendre disponibles des kits d'urgence pour la PEC des blessés			
S/TOTAL			
Activités d'interventions initiales			
Faire une évaluation rapide dans les zones à haut risque			
Renforcer le personnel			
Mettre en place des équipes mobiles pour l'offre de soins			
Renforcer les stocks de médicament selon les besoins			
Assurer la PEC effective des sinistrés selon les besoins			
Campagne de vaccination de masse (Rougeole, Polio, Méningite, Fièvre Jaune Tétanos)			
Mobiliser les ressources (matérielles, humaines, financières)			
Mettre en œuvre les campagnes			

Information-Education-Communication			
Sensibiliser les populations			
Distribuer les préservatifs			
Renforcement de la surveillance épidémiologique			
Mener des investigations épidémiologiques selon les besoins			
Prise en charge psychosociale des victimes			
Effectuer un tri (monitoring)			
Rédéploier un personnel spécialisé pour la PEC			
Assurer une PEC psychosociale collective			
Assurer une PEC psychosociale individuelle			
Prise en charge locale			
Faire le tri des blessés (monitoring)			
Prendre en charge les blessés			
Acquérir les médicaments pour la prise en charge des cas d'IST/VIH			
Prendre en charge les cas d'IST/VIH			
Mobiliser la logistique pour le transport des blessés			
Evacuer les blessés graves vers les structures de référence			
S/TOTAL			
Suivi et évaluation			
Organisation des missions de suivi et d'évaluation			
TOTAL			

Budget 2.1



2.2 Activités et budget pour un soutien à 300 000 personnes

Activités Préparatoires	Cout	Responsable	Période
Renforcement de l'offre de soins			
Accéder aux stocks existant de médicaments, matériel médico technique et consommable			
Pré positionner des stocks de médicaments et consommables dans toutes les DRS			

Campagne de vaccination de masse (Rougeole, Polio, Méningite, Fièvre Jaune Tétanos)			
Accéder au stock de vaccins et de consommables			
Information-Education-Communication			
Pré positionner des stocks de supports d'IEC dans toutes les DRS			
Acquérir des préservatifs			
Renforcement de la surveillance épidémiologique			
Diffuser les directives pour la surveillance			
Prise en charge psychosociale des victimes			
Identifier les structures de référence			
Identifier le personnel spécialisé			
Prise en charge locale			
Rendre disponibles des kits d'urgence pour la PEC des blessés			
Acquérir du matériel de protection (blouses, masques, lunettes, bottes, gants) des torches, des piles....			
Acquérir des produits de désinfection			
Evacuation des victimes vers les structures de référence			
Identifier les structures de référence			
Rendre disponibles des kits d'urgence pour la PEC des blessés			
S/TOTAL			
Activités d'interventions initiales	Coût	Responsable	Période
Renforcement de l'offre de soins			
Faire une évaluation rapide dans les zones à haut risque			
Renforcer le personnel			
Mettre en place des équipes mobiles pour l'offre de soins			
Renforcer les stocks de médicament selon les besoins			
Assurer la PEC effective des sinistrés selon les besoins			
Mobiliser les ressources (matérielles, humaines, financières)			
Mettre en œuvre les campagnes			
Information-Education-Communication			
Sensibiliser les populations			
Distribuer les préservatifs			
Renforcement de la surveillance épidémiologique			
Mener des investigations épidémiologiques selon les besoins			

Prise en charge psychosociale des victimes			
Effectuer un tri (monitoring)			
Rédéploier un personnel spécialisé pour la PEC			
Assurer une PEC psychosociale collective			
Assurer une PEC psychosociale individuelle			
Prise en charge locale			
Faire le tri des blessés (monitoring)			
Prendre en charge les blessés			
Acquérir les médicaments pour la prise en charge des cas d'IST/VIH			
Prendre en charge les cas d'IST/VIH			
Evacuation des victimes vers les structures de référence			
Mobiliser la logistique pour le transport des blessés			
Evacuer les blessés graves vers les structures de référence			
S/TOTAL			
Suivi et évaluation			
Organisation des missions de suivi et d'évaluation			
TOTAL			

Budget 2.2



Alerte précoce

Alerte précoce des vents, pluies, inondations, sécheresses, invasions acridiennes et feux de Brousse

Objectifs sectoriels :

- Détecter et informer entre 72 heures et 6 heures à l'avance l'arrivée des phénomènes météorologiques ou hydrologiques dangereux
- Evaluer les risques liés à ce phénomène ;
- Améliorer la communication et la diffusion des alertes aux structures administratives (nationales, régionales et locales), aux acteurs de la réponse d'urgence, aux médias et aux publics concernés ;
- Assurer la diffusion et le suivi des conseils ou consignes de comportement adaptés aux risques potentiels ;
- Renforcer la coordination et la communication entre les services d'urgence pour la gestion des crises.

Stratégies :

La préparation sectorielle se concentrera sur la mise en place de systèmes d'alerte précoces pour les phénomènes météorologiques et hydrologiques pouvant occasionner des vents, pluies, inondations, sécheresses, ou favoriser des invasions acridiennes ou des feux de brousse.

Dans le cadre de la gestion de ces phénomènes, les systèmes d'alertes seront construits autour des composantes suivantes :

- Une composante prévision et détection
 - o météorologique ;
 - o hydrologique ;
 - o climatique, agrométéorologique et sécurité alimentaire ;
 - o feux de brousse ;
 - o veille acridienne;
- Une composante visant à évaluer la vulnérabilité dans les zones exposées
- Une composante communication information
- Une composante sensibilisation formation simulation
- Une composante gestion des crises.

Les différentes composantes « prévision et détection » sont sous la responsabilité des services techniques spécialisés et seront accessibles au public. Les autres composantes relèvent de la responsabilité de la DGPC et des structures administratives des localités concernées.

La mise en synergie de ces composantes sera assurée par un cadre institutionnel précisant les rôles et responsabilités des différents acteurs dans le cadre de ce système d'alerte.

Les missions de veille seront exercées selon les besoins, 24 h sur 24 parfois. Les bulletins d'alerte seront élaborés et mis à jour selon les besoins, accompagnés d'une carte présentant 4 niveaux de risque et diffusés aux administrations, aux acteurs de terrain et au public.

Il s'agira à cet effet de renforcer les capacités opérationnelles de :

- 1) La Direction Nationale de la Protection Civile, pour
 - 1) Recevoir et traiter des informations provenant des structures mentionnées ci-dessous,
 - 2) Organiser la diffusion des informations et alertes aux administrations, aux médias et au public,
 - 3) Sensibiliser, préparer et conduire des simulations sur la base de scénarii,
 - 4) Coordonner la gestion des crises et des situations d'urgence.
- 2) **La Direction Nationale de la météorologie** par :
 - 1) La liaison (par fibre optique, faisceaux hertziens ou VSAT) aux sources de données de télédétection (images satellites et images radar) et aux produits de sortie de modèles de prévision météorologique (Centre météorologique Principal de l'ASECNA, Programme SAAGA, etc.) ;
 - 2) La liaison (liaison spécialisée BLR, ADSL, liaison fax et téléphone) avec les Structures impliquées dans la gestion des catastrophes ;
 - 3) La densification du réseau pluviométrique existant en dotant chaque chef lieu de Cercle d'un poste pluviométrique classique (amené à évoluer vers un poste automatisé) ;
 - 4) La liaison des postes pluviométriques à la Direction nationale de la météorologie (mise en flotte téléphonique des observateurs pour les postes manuels) pour une remontée journalière rapide des données pluviométriques ;
 - 5) L'acquisition de logiciels adaptés pour la remontée, l'archivage, le traitement et l'analyse des données et le développement de produits répondant aux besoins des utilisateurs.
 - 6) Le renforcement des capacités du personnel.
- 1)
- 3) **La Direction Nationale de l'Hydraulique** par :
 - 2) La densification du réseau hydrométrique actuel et l'acquisition de stations hydrométriques automatisées ;
 - 3) La liaison des postes hydrométriques à la Direction Nationale de l'Hydraulique (mise en flotte téléphonique des observateurs) pour une remontée journalière rapide des données hydrométriques, notamment sur le remplissage des réservoirs susceptibles de contribuer à la lutte contre les feux de brousse ;
 - 4) La liaison de la DNH avec la DGPC pour la transmission des données et produits hydrologiques
 - 5) L'acquisition de logiciels adaptés pour la remontée, l'archivage, le traitement et l'analyse des données et le développement de produits répondant aux besoins des utilisateurs
 - 6) Le renforcement des capacités du personnel
- 4) **La Direction Nationale de l'Agriculture** par :
 - 1) La liaison de la DNA avec la DGPC pour la transmission des données et produits sur le suivi de la campagne agropastorale
 - 2) L'acquisition de logiciels adaptés pour la remontée, l'archivage, le traitement et l'analyse des données et le développement de produits répondant aux besoins des utilisateurs
 - 3) Le renforcement des capacités du personnel
- 5) **Le centre national de lutte contre les criquets pèlerins**
 - 1) La liaison du CNLCP avec la DGPC pour la transmission des données et produits sur le suivi de la situation acridienne
 - 2) L'acquisition de logiciels adaptés pour la remontée, l'archivage, le traitement et l'analyse des données et le développement de produits répondant aux besoins des utilisateurs
 - 3) Le renforcement des capacités du personnel
- 6) **La Direction Nationale de la Protection des végétaux**

- 1) La liaison de la DNPV avec la DGPC pour la transmission des données et produits sur le suivi de la campagne agropastorale
 - 2) L'acquisition de logiciels adaptés pour la remontée, l'archivage, le traitement et l'analyse des données et le développement de produits répondant aux besoins des utilisateurs
 - 3) Le renforcement des capacités du personnel
- 7) **La Direction Nationale des Eaux et Forêts**
- 1) La liaison de la DNEF avec la DGPC pour la transmission des données et produits sur le suivi de la situation des feux de brousse ;
 - 2) L'acquisition de logiciels adaptés pour la remontée, l'archivage, le traitement et l'analyse des données et le développement de produits répondant aux besoins des utilisateurs
 - 3) Le renforcement des capacités du personnel
- 8) La Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat.
- 1) La liaison de la DNUH avec les structures en charge de la protection civile pour la transmission des données et produits sur le suivi de la situation des habitats à risque;
 - 2) L'acquisition de logiciels adaptés à chaque situation pour le traitement et la production des produits ;
 - 3) Le renforcement des capacités du personnel
- 9) **Les autres directions nationales, en lien avec la DGPC, pour identifier les vulnérabilités sectorielles**
- 10) **Les opérateurs de communications**

Toutes les stratégies doivent être mises en place afin de faciliter l'utilisation des ressources de télécommunication pour la prévision, l'alerte et la coordination des opérations de secours. Celles-ci peuvent comprendre

- le partage des informations avec d'autres Etats et entités (des conventions peuvent être signées à cet effet, et notamment le convention de Tampéré),
- la diffusion de ces informations auprès du public et notamment des communautés exposées;
- la mise à disposition rapide de moyen de télécommunication d'urgence;
- Signer des conventions entre l'Etat et les équipementiers présents

Suivi et Evaluation

- **Indicateurs de performance :**

- Les services spécialisés contribuent au système d'alerte (nombre de services spécialisés)
- Les collectivités territoriales sont équipées et formées pour recevoir et utiliser les alertes (% de collectivités équipées et formées)
- Les alertes correspondent à des risques pour les populations, les biens et les infrastructures (% d'alertes suivis de dommages observés)

- **Systemes et outils:**

- Veille météorologique à la Direction de la météorologie de Mai à Octobre ;
- Veille hydrologique à la Direction de l'hydraulique de Mai à Octobre ;
- Evaluation des risques d'inondation dans les bassins hydrographiques et développement de plans adaptés ;
- **Communication et utilisation des médias**
- **Actualisation des plans d'organisation des secours au niveau des collectivités territoriales**

Evaluation des capacités:

	Budget disponible	Besoins financiers	Ressources Humaines disponibles et spécialités	Ressources Logistiques
Communications audio visuelle privée			Journalistes, animateurs,	
Radios locales privées				
Direction Météo			Ingénieurs météo / Techniciens supérieurs	
CARE Mali				
Plan				RAC

HCR				
DNAT				
IGM			Cartographie et evaluation des risques	
PAM				
UNDSS				
UNICEF				
PNUD				
Ministere en charge de la communication				
Croix-Rouge du Mali			volontaires	STATIONS HF STATION VHF handset tel cellulaire

Besoins :

- Matériels de sauvegarde des données (CD, disques dur externes)
- Carburant ;
- Bande de fréquence pour la mise en place des technologies sans fils
- Besoin d'équipements pour le déploiement des réseaux
- Location de bande passante avec les satellites (Intelsat, télé globe, imarsat...)
- Besoin de ressources en numérotation

Activités Préparatoires	Coût	Responsable
-------------------------	------	-------------

Liaison de la Direction de la Météorologie au Centre Météorologique Principal (ASECNA) et au Programme

35 000 000 DNM

Liaison de la Direction de la Météorologie à la DGPC par ligne spécialisée Haut débit

15 000 000 DNM & DGPC

Liaison de la DNH à la DGPC par ligne spécialisée Haut débit

DNH & DGPC

Liaison de la DNPV à la DGPC par ligne spécialisée Haut débit

DNPV & DGPC

Liaison de la DNEF à la DGPC par ligne spécialisée Haut débit

DNEF & DGPC

Liaison du CNLPC à la DGPC par ligne spécialisée Haut débit

CNLPC & DGPC

Liaison de la Direction de la Météorologie au Postes météorologiques par la mise dans une flotte téléphonique des observateurs

DNM

Renforcement du réseau pluviométrique existant en dotant chaque chef lieu de Cercle d'un poste pluviométrique classique (création de 100 nouveaux pluviomètres manuels).

15 000 000 DNM

Renforcement du réseau pluviométrique existant en dotant chaque chef lieu de Cercle d'une station climatologique et créer 25 nouvelles stations Acquisition de Stations climatologiques automatiques (5 stations) ;

125 000 000 DNM

100 000 000

Acquisition et installation d'un poste de travail à la DNM et à la DGPC

10 000 000 DGPC

Acquisition de 3 stations limnimétriques automatiques

40 000 000 DNH

Acquisition de logiciels spécifiques de traitement et d'élaboration des produits météorologiques

DNM

Acquisition de logiciels spécifiques de traitement et d'élaboration des produits hydrologiques

DNH

Renforcement des capacités du personnel pour les prévisions météorologiques

DNM

Renforcement des capacités du personnel pour les pour les prévisions hydrologiques

DNH

Développement d'un portail internet pour l'échange des données et d'un site internet accessible au public		DGPC & AEDD	
Sensibilisation, formation et simulations avec les populations et les acteurs publics et privés	200 000 000	DGPC	
Activités d'interventions initiales			
Analyse des besoins en matière de produits météo, hydro, acridiens, agro-météo etc. pour le système d'alerte		DGPC	
Elaboration des bulletins de prévisions et d'alerte spécifiques		DNM, DNH, CNLCP, CSA, AEDD	
Evaluation et cartographie des zones exposées, des vulnérabilités et des risques et identification des bonnes pratiques permettant de réduire la vulnérabilité	200 000 000	IGM, OSS, DNAT, DNUH, DNH, DNM, etc.	
Développement d'accords avec les médias et les opérateurs de télécommunication pour la diffusion et la sensibilisation sur les alertes		DGPC	
Développement des plans ORSEC locaux et activités de sensibilisation et simulation		DGPC	
Suivi et évaluation			
Organiser des missions de suivi et d'évaluation	6 000 000		
Sous Total	6 000 000		
Total			

Budget



Recommandations :

La commission communication et prévisions météo recommande de:

- Doter la DGPC d'une stratégie de communication pour les situations d'urgence
- Désigner un responsable ou une structure chargée de la communication au niveau de la DGPC

PROTECTION

Chef de file : MSIPC (DGGN)

1 – Objectifs sectoriels :

Hypothèse 1 : 500 personnes sinistrées par Région et 1000 pour le District de Bamako (soit 5 000 personnes pour le pays)
Hypothèse 2 : 300 000 personnes sinistrées dans le pays

- Assurer dans les 72 heures, l'enregistrement de 5% des personnes déplacées en tant que demandeurs d'asile
- Rechercher des solutions durables pour ces demandeurs d'asile
 - Assurer la réunification familiale
 - Veiller à l'application des textes nationaux, régionaux et internationaux, auxquels l'Etat Malien est partie prenante en matière de protection internationale.
 - Preserver l'intégrité physique et morale des personnes à protéger.

2 – Stratégies et actions à mener :

- Identifier les points de passage et les sites d'accueil en cas d'afflux massif ;
- Accueillir les demandeurs d'asile (15 000) et personnes déplacées dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes ;
- Prépositionner le matériel de construction à proximité des zones à risque ;
- Renforcer le stock d'urgence des centres de santé ;
- Identifier les magasins de stockage des vivres pour la sécurité alimentaire.
- Identifier les sites d'accueil et faire un plan topographique
- Assurer la conformité des sites retenus aux normes et standards
- Sensibiliser les populations hôtes et les autorités locales et coutumières, en vue de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.
- Mettre en place des exercices de simulations sur les sites ;
- Mettre en place dans les sites d'accueil et dans les camps, des équipes multisectorielles regroupant les éléments de :

SECTEURS	CHEF DE FILE	AUTRES ACTEURS
Coordination /gestion des centres d'accueil et sécurité populations /acteurs	MSIPC (Direction Générale de la Protection Civile)	OIM
Protection	MSIPC (DGPC)	DGPC, DGPN, DGGN, MDAC
Santé	Ministère de la Santé (DNS)	OMS, UNICEF, FNUAP, Médecins sans frontières, Croix-Rouge
Nutrition	Ministère de la Santé (DNS)	OMS, UNICEF, FNUAP, Médecins sans frontières, Croix-Rouge
Sécurité alimentaire	Ministère de l'Agriculture (SSA)	PAM, Croix-Rouge, UNICEF, DGPC
Abris / matériel de survie	MSIPC (DGPC)	HCR, MATCL, DNUH, Ministère de la Défense, UNICEF, Croix-Rouge
Eau / hygiène et assainissement	MEE(DNH)	DNACPN, Croix-Rouge, UNICEF, DNS
Logistique et transport	Ministère de l'équipement et des Transports (Direction Général des Transports Terrestres et Maritimes)	Génie militaire, ANAC
Communication / prévision météorologique	Ministère des Communications, des Nouvelles Technologies	DNM, DNH, opérateurs de réseaux et média

- Coordonner les interventions des chefs de file impliqués dans les opérations
- La participation selon les domaines de compétences respectifs et de manière coordonnée avec l'ensemble des partenaires impliqués à l'exécution du plan d'urgence nationale.

3 – Suivi et évaluation des activités menées :

Indicateurs de performance :

- Pourcentage de demandeurs d'asile enregistrés (objectif : 75%)
- Pourcentage de demandeurs d'asile installés dans des abris les premiers 72h (objectif : 75%)
- Pourcentage de demandeurs d'asile ayant bénéficié de matériel de survie (objectif : 75%)
- Les questionnaires des sites ont été formés (objectif : 100%).

Les systèmes et outils de suivi et évaluation

- Des fiches d'identification, d'enregistrement sont au préalable conçues et pré-positionnées.

- Une réunion d'urgence de coordination des différents chefs de file et points focaux, partenaires techniques et financiers, se tiendra dès la constatation des afflux massifs.
- Mise en place d'une cellule de coordination constituée des chefs de file.
- Une mission conjointe opérationnelle des chefs de file impliquée sera effectuée pour couvrir les sites.
- Une réunion d'évaluation après les soixante douze heures sera effectuée pour déterminer la suite des opérations.

Evaluation des capacités

Structure /institutions	Budget disponible	Besoins financiers	Ressources humaines disponibles	Ressources logistiques disponibles
UNICEF				
Mvt Croix-Rouge			Volontaires,	5 véhicules 4x4, 1 camion 10t et 3 magasins de stockage
UNHCR				
PLAN-MALI				
CARE MALI				
PAM				
DGPC				
Oxfam				
Ministère de la Defense				
MASSN/ DGPC				

Activités Préparatoires	Coût	Responsable	Période
Formation : agents /formateurs	5.000.000	DGPC/CROIX-ROUGE/ HCR	
Identification des sites d'accueil, d'installation et des antennes	5.000.000	DGPC/HCR/ CROIX-ROUGE	
Achat materiel et fournitures de bureaux	22 200 000	DGPC	

Fournitures et documents juridiques	5.000.000	DGPC / MJGS/partenaires	
Réquisition/achat de véhicules 4X4 Et motos		DGPC/MATCL/MET Partenaires	
Réunion de concertation avec les partenaires	1 500 000	DGPC/MET,MDAC,MS, MATCL, /CRM/HCR/	
Achat de carburant pour les véhicules	20 000 000	DGPC /HCR/MET/MATCL/	
S/Total 1	58 700 000		
Activités d'interventions initiales	Coût	Responsable	Période
Missions d'évaluation de la situation	4 800 000	DGPC/MET,MDAC,MS, MATCL, /CRM/HCR/	
Préparation des sites	210 000 000	DGPC/CRM/HCR/PLAN- MALI/CARE-MALI	
Sensibilisation de la population au droit national et international	2 000 000	CRM/DGPC/MINT/MAT CL	
Suivi des interventions	5 000 000	DGPC/CRM/HCR/PLAN - CRM/DGPC/MINT/MAT CL MALI/CARE-MALI	
Organiser les réunifications familiales	2000 000	DGPC/CRM	
Etablissement des fiches d'identification et d'enregistrement et enregistrer les réfugiés et déplacés	15 200 000	DGPC/CRM/HCR/PLAN - CRM/DGPC/MINT/MAT CL MALI/CARE-MALI	
S/Total 2	239 000 000		
Suivi et évaluations			
Organisation des missions de suivi des interventions	5 000 000	DGPC/MATCL/CROIX- ROUGE/MET/MHE	
S/Total 3	5 000 000		
Total	302 700 000		

Budget :

302 700 000

Coordination et Gestion des Centres d'Accueil et Sécurité du personnel humanitaire et des populations

Objectifs sectoriels :

- Assurer une bonne coordination et une gestion efficiente des centres de transit, d'accueil et d'hébergement impliquant les acteurs humanitaires, les populations affectées, et les communautés hôtes;
- Assurer la sécurité du personnel humanitaire ainsi que des populations affectées

Stratégies :

- Mettre en place des mécanismes de protection des personnels, des occupants des centres et des populations hôtes ;
- Assurer la prise en charge par les différents chefs de file et définir le rôle des différents acteurs pour les activités suivantes :
 1. Santé
 2. Nutrition
 3. Sécurité alimentaire
 4. Abris / matériel de survie
 5. Protection/Sécurité
 6. Eau/hygiène assainissement
 7. Logistique et transport
 8. Communication / prévisions météo ;
- Dynamiser le cadre de concertation élargi aux populations hôtes, affectées, au personnel et aux acteurs humanitaires ;
- Accompagner les populations hôtes pour recevoir les populations affectées ;
- Accompagner et sensibiliser les populations affectées pour assurer leur sécurité, l'hygiène et la santé, et faciliter la gestion des centres ;
- Renforcer les capacités du personnel.

Suivi et Evaluation :

- **Indicateurs de performance :**
 - Couverture sécuritaire de chaque Centre (objectif : un agent de sécurité pour 10 personnes) ;
 - Couverture humanitaire (objectif : un agent de la protection civile ou humanitaire pour 20 personnes) ;
 - Nombre de cas d'abus ou de violence physique/sexuelle constaté ou rapporté (objectif : 0);
 - Nombre de cas de violence physique/sexuelle sur le personnel des centres constaté ou rapporté (objectif : 0);
 - Fréquence des rencontres de coordination organisées avec toutes les parties prenantes (personnel et personnes affectées) (objectif hebdomadaire) ;
- **Systemes et outils:**
 - Installation d'une Unité de Commandement (UC) dans chaque Centre dès la création de celui-ci;
 - Suivi quotidien des activités de maintien de l'ordre et de la sécurité au niveau desdits Centres ;
 - Identification/recensement de l'ensemble des acteurs humanitaires et de la population affectée ;
 - Concertations périodiques entre les responsables de l'Unité de Commandement (UC) et ceux des autres acteurs humanitaires pour l'Evaluation sectorielle.
 - Bulletin de Renseignements Quotidien ;
 - Rapports de situation

Activités Préparatoires	Coût	Responsable	Période
Formation des agents membres des conseils régionaux de Sécurité dont les agents de sécurité (30 agents X 7 jours X 8	6 300 000	DRPC	annuel

régions X 3 750 FCFA)			
Participation à l'identification des sites d'accueil et de transit (50 litres carburant X 1 jour X 8 régions X 800 FCFA)	320 000	DRPC	annuel
Achat et pré positionnement d'équipements complet (masques, gants, bottes (50 X 8 régions X 37 700 FCFA)	15 080 000	DRPC	annuel
Achat et pré positionnement d'Extincteurs (50 Extincteurs X 8 régions X 99 750 FCFA)	39 900 000	DRPC	annuel
Achat et pré positionnement des Tentes Militaires (3 Tentes X 8 régions X 300 000 FCFA)	7 200 000	DRPC	annuel
Tentes Individuelles (2 Tentes X 8 régions X 100 000 FCFA)	1 600 000	DRPC	annuel
Achat et pré positionnement de chasubles (50 gilets X 8 régions X 10 000 FCFA)	4 000 000	DRPC	annuel
Achat et pré positionnement des Canots de Sauvetage à confier aux structures spécialisées (2 Canots X 5 000 000 FCFA)	10 000 000	DGPC	annuel
Achat et pré positionnement de groupes électrogènes (500 000 FCFA X 8 régions)	4 000 000	DRPC	annuel
Achat et pré positionnement des motos de liaison (1 moto X 8 régions X 550 000 FCFA)	4 400 000	DRPC	annuel
Réquisition de 8 Véhicules 4X4 bâchés (pick up mono cabine)		DRPC	Annuel
Achat et pré positionnement des Lampes tempêtes etanches (50 Lampes X 8 régions X 6 000 FCFA)	2 400 000	DRPC	Annuel
Achat et pré positionnement de torches étanches (50 Torches X 8 régions X 2000 FCFA)	800 000	DRPC	Annuel
Achat et pré positionnement de Matériels et Fournitures de Bureau (8 régions X 270 000 FCFA)	2 160 000	DRPC	Annuel
Achat et pré positionnement de troussees medicales (8 régions X 80 000 FCFA)	640 000	DRPC	Annuel
Achat de Nécessaire de toilette (50 agents X 8 régions X 3 000 FCFA)	1 200 000	DRPC	Annuel
Achat et pré positionnement des Lits Pliables (50 Lits X 8 régions X 25 000 FCFA)	10 000 000	DRPC	Annuel
Achat de carburant et lubrifiant (50 Litres X 30 jours X 8 régions X 800 FCFA)	9 600 000	DRPC	Annuel
	155 600 000		
Sous Total 1			
Activités d'interventions initiales	Coût	Respons.	Période

Prise en charge des agents de l'Unité de Commandement (50 agents X 30 jours X 8 régions X 3 000 FCFA)	36 000 000	DRPC	
Redéploiement temporaire des agents de Sécurité/suppléants ainsi que des moyens matériels et logistiques (8 régions X 500 000 FCFA)	4 000 000	DRPC	
Evacuation et Installation des Personnes Affectées	PM	DRPC	
Identification et Recensement des Personnes Affectées et de leurs Biens	PM	DRPC	
Sensibilisation les personnes affectées sur les règles élémentaires de sécurité	PM	DRPC	
Inventaire des structures disposant de matériels susceptible de réquisition	PM	DRPC	
Sous total 2	40 000 000		
Suivi et évaluation			
Missions de suivi et d'évaluation	2 000 000	DRPC	
Sous total 3	2 000 000		
TOTAL GENERAL	197 600 000		

RECOMMANDATION de la Commission Nationale de Sécurité (considérant le nouveau découpage administratif du territoire (Région) et la nécessité de déconcentrer la structure nationale) : La commission chargée de la coordination et de la gestion des centres d'accueil et de sécurité du personnel humanitaire et des populations affectées, recommande la création et la mise en place des commissions régionales de sécurité, par la relecture du décret relatif à la commission nationale sécurité.

Logistique et transport

Logistique et transport

1. Objectifs sectoriels :

- Informer sur l'état des infrastructures de transport et l'accessibilité des zones sinistrées
- Transporter et/ou évacuer les personnes sinistrées
- Acheminer les vivres et « non-vivres »
- Remettre en état les infrastructures de transport
- Faciliter les formalités (portuaires, douanières, laissez-passer, etc.)

2. Stratégies et actions à mener :

- Evaluer dans les 24 heures la situation d'urgence (état des infrastructures de transport et accessibilité des zones sinistrées)
- Mobiliser et mettre en œuvre les moyens adéquats pour la logistique et le transport
- Evaluer l'intervention à mi-parcours et en fin de parcours

3. Suivi et évaluation des activités menées :

Indicateurs de performance :

- Nombre de personnes **sinistrées** transportées
- Quantité de vivres acheminée
- Quantité de non vivre (equipements, petits materiels...) acheminée

Systemes et outils:

- Bordereaux de transport des personnes ;
- Bons de livraison
- Rapports de mission de suivi et d'évaluation.

Structure	Ressources humaines	Budget	Matériel / produit
	<u>Personnel spécialisé disponible et spécialité</u>	<u>Budget disponible</u>	<u>Ressources logistiques</u>
MET	▪	▪	Bacs
MATCL	▪	▪	▪
Croix-Rouge	▪	▪	▪
PAM	▪	▪	▪
PLAN Mali	▪	▪	▪
UNHCR	▪	▪	▪
Etat Major Général des Armées	▪	▪	Avions, bacs, camions de transport
Secteur privé/transporteurs et entrepreneurs	▪	▪	▪
	▪	▪	▪
TOTAL	▪	▪	▪
GAP financier	▪	▪	▪

Contribution des acteurs pour la mise en œuvre d'une capacité de réponse initiale. et pour sa mise en œuvre

Activités Préparatoires	Coût	Responsable
Mobilisation des ressources	PM	DGPC
Rencontre de concertation	400 000	
contrat/ Protocole avec des prestataires ou ONG	PM	DGPC
Mission d'évaluation (5 personnes en 3 jours + carburant) par région	5 220 000	DGPC-SAP
Fournitures de bureau	400 000	DGPC
SOUS TOTAL 1	6 020 000	
Activités d'interventions initiales	Coût	Responsable
Evaluation rapide de la situation dans les zones et les sites (3 jours)	5 220 000	DGPC-SAP
Ouverture et entretien des pistes	25 000 000	MET(DNR)
Location de cars (60 pers. par car) 110 x 250 000 CFA pendant 03 Jours	82 500 000	DGPC
Location camions 24 x 100 000 CFA pendant 05 Jours	12 000 000	DGPC
Prise en charge des chauffeurs 134 x 5 000 CFA	2 250 000	DGPC
Carburant (distance moyenne 900kms A/R Consom. 30 litres /100) 134x189 000 CFA	1 620 000	DGPC
Transport International Vivres et non vivres (Lome-Bamako 32,44 CFA x tonnes x kms)	70 070 400	DGPC
SOUS TOTAL 2	198 662 400	

1 Activités et budget pour une aide à 500 personnes par région (500 X 8 = 4 000 personnes)

Suivi et évaluation		
Organiser des missions de suivi et évaluation	10 440 000	DGPC+SAP
TOTAL	215 122 400	

2. Activités et budget pour une aide à 300 000

215 122 400

personnes

Activités Préparatoires	Coût	Responsable
Mobilisation des ressources	PM	MEF-MAECI DNTTMF
Rencontre de concertation	400 000	DGPC-SAP
contrat/ Protocole avec des prestataires ou ONG	PM	DGPC
Mission d'évaluation (5 personnes en 3 jours + carburant) par région	5 872 500	DGPC+SAP
Fournitures de bureau	400 000	DGPC
SOUS TOTAL 1	6 672 500	
Activités d'interventions initiales	Coût	Responsable
Evaluation rapide de la situation dans les zones et les sites (3 jours)	5 872 500	DGPC
Ouverture et entretien des pistes	25 000 000	MET-Forces Armées
Location de cars (60 pers. par car) 2000 x 250 000 CFA	500 000 000	
Location camions 3000 x 100 000 CFA	300 000 000	
Prise en charge des chauffeurs 5000 x 5 000 CFA	25 000 000	
Carburant (distance moyenne 900kms A/R Consom. 30 litres /100) 5000x 200 000 CFA	1 000 000 000	
Transport International Vivres et non vivres (Lome-Bamako= 32,44 CFA x tonnes x kms)	50 000 000	
Sous Total 2	1 905 872 500	
Suivi et évaluation		
Organiser des missions de suivi et évaluation	10 440 000	
TOTAL	1 922 985 000	

TOTAL : 1 922 985 000

COORDINATION ET SUPERVISION / DGPC

Objectifs :

- Mettre en place un cadre permanent de concertation sur la gestion des risques de crises humanitaires et de catastrophes ;
- Orienter les différents acteurs sur la mise en œuvre du plan de contingence national multirisques ;
- Approuver et valider les rapports et bulletins émis par les différents acteurs;
- Coordonner l'information sur les crises humanitaires et les catastrophes;
- Coordonner la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan de contingence.

Stratégies :

- Développer le plan de contingence de manière participative ;
- Identifier et mettre à jour les informations sur les besoins et les ressources disponibles ;
- Mettre en œuvre les ressources nécessaires et assurer le suivi de leur utilisation ;
- Partager l'information sur l'état d'avancement du plan ;
- Identifier les dispositions pour l'activation du plan avec le Gouvernement.

Suivi et Evaluation

- **Indicateurs de performance :**
 - Nombre d'acteurs et de partenaires impliqués dans le plan ;
 - Ressources allouées au plan ;
 - Nombre de rencontres de concertation organisées ;
 - Nombre de bulletins échangés avec les services techniques.

Evaluation des capacités:

STRUCTURE/ INSTITUTIONS	Budget Disponible	Besoins Financiers	Ressources Humaines Disponibles	Ressources / Logistiques Disponibles		
				Véhicules	Capacités	Etat
DGPC			membres			
Structures décentralisées de la DGPC			agents			
CRM			membres Chef de Département, Volontaires : 500 formés en premiers secours,	Véhicules 4x4, Camion 3 Magasins=	10 tonnes 300 tonnes	bon bon
HCR			115 volontaires CDRT, 90 volontaires NDRT,			
PAM PNUD			2 RDRT, 35 en shelters, 22 enquêteurs EVC			

1 Activités et budget

Activités Préparatoires

	Coût	Responsable
Acquisition de Moyens logistiques (matériels roulant véhicules pick up pour les Régions et deux Land Cruiser pour le DGPC (10 x 20 000 000)	200 000 000	MATCL, MSIPC
Formation des cadres supérieurs en prévention des risques de catastrophes et gestion des urgences (04 personnes) 2 000 000 par personne	8 000 000	
Ateliers de formation des cadres régionaux en évaluation	12 000 000	MATCL MSIPC PARTENAIRES
4 au niveau central		
26 au niveau régional		
90 au niveau cercle		
Atelier de formation des cadres nationaux et régionaux en évaluation des pertes et des dommages		Banque mondiale
Quatre (04) ateliers de concertation	6 000 000	
Total 1	6 000 000	

Activités d'interventions initiales	Coût	Responsable
Evaluation rapide des dégâts (3jrsX4persX20000X8 regions) carb 200 000X8 chauffeur 10 000F/jrx 3x8	19 200 000 1 600 000 240 000 Mission conjointe	DGPC Démembre- ments PTF
12 Réunions de coordination		DGPC
Supervision des activités		DGPC / PTF
Total 2	0	
Missions de suivi et évaluation		
Total 3	2 000 000	
TOTAL	6 000 000	

Annexe 2 :Check-list – actions du comité de gestion de crise (48h à 2 semaines)

- **Suivi de la mise en œuvre de préparation**

Récolte de données précises

- Système d'alerte précoce
- Surveillance
- Enquêtes périodiques

- **Phase d'intervention initiale**

- **48H**

- Réunion du comité de gestion crise DGPC sur plusieurs niveaux (en fonction de l'ampleur de la crise)
- Evaluation initiale multisectorielle des besoins
- Enquêtes multisectorielles
- Rapport de l'évaluation par la DGPC
- Demande de fonds d'urgence

- **72H/2semaines**

- Opérations sectorielles (santé, eau, nutrition, sec. alimentaire, constructions d'abris...) pour une assistance ne dépassant pas 500 personnes
- Coordination des activités DGPC
- Enquêtes de suivi
- Rapport de situation au niveau supérieur DGPC
- Elaboration du plan d'action
- Intervention au niveau supérieur et renforcement de l'opération décentralisée en fonction de l'ampleur de la catastrophe, dans les secteurs déterminés (santé, eau, nutrition, sec. alimentaire, constructions d'abris...)
- Rapport de situation au niveau supérieur DGPC
- Suivi des dépenses du fonds d'urgence
- Evaluation de la réponse à la situation d'urgence (fin de 2^{ème} semaine)

Annexe 3 : Terme de référence (chefs de file sectoriels)

L'objectif du plan national multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles et aux crises humanitaires est d'assurer une intervention cohérente et efficace aux situations d'urgence, en mobilisant les différents services techniques de l'Etat, les partenaires techniques et financiers, la Croix Rouge et les ONG/Associations, pour apporter une réponse stratégique dans tous les principaux secteurs ou domaines d'activités, chaque secteur disposant d'un chef de file conformément au tableau ci-dessous :

SECTEURS	CHEF DE FILE
santé	Ministère de la Santé (DNS)
Nutrition	Ministère de la Santé (DNS)
sécurité alimentaire	Ministère de l'Agriculture, (Secrétariat Exécutif du Commissariat à la Sécurité Alimentaire)
abris / matériel de survie	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (Direction des études et de la planification)
Protection	MSIPC (DGPC/DGPN/DGGN, EMGN)
eau / hygiène et assainissement	MEE(DNH)
logistique et transport	Ministère de l'équipement et des Transports (Direction Général des Transports Terrestres et Maritimes)
réseaux de communication /prévision météorologique	Ministère des Communications, des Nouvelles Technologies
coordination /gestion des centres d'accueil et sécurité populations /acteurs	MSIPC (Direction Générale de la Protection Civile)

Les chefs de file sectoriels au niveau national ont la responsabilité vis-à-vis de la DGPC permet de garantir

L'établissement et le maintien de mécanismes appropriés pour la coordination des interventions d'urgence humanitaire en :

- Assurant une collaboration appropriée avec tous les différents chefs de file concernés ;
- Assurant une collaboration appropriée de tous les partenaires humanitaires œuvrant dans le secteur (y compris les ONG nationales et internationales, le mouvement de la Croix Rouge/du Croissant Rouge, et d'autres organisations internationales) ;
- Etablissant/maintenant des mécanismes de coordination sectorielle appropriés au niveau central et entre le niveau central et le niveau local;
- Garantissant la complémentarité des actions des différents acteurs humanitaires ;
- Mettant en œuvre les interventions d'urgence intégrant des mesures de réhabilitation et de reconstruction ainsi que celles de prévention et de réduction des risques ;
- Veillant à ce que les mécanismes de coordination sectorielle soient adaptés périodiquement de manière à refléter les capacités des acteurs locaux et l'engagement des partenaires au développement ;

L'implication des autorités administratives déconcentrées et décentralisées, de la société civile locale en :

- Mobilisant les structures déconcentrées et décentralisées relevant de leur département ;
- Veillant à ce que les réponses humanitaires renforcent les capacités locales ;

L'implication des principaux partenaires humanitaires en :

- Assurant la participation des principaux partenaires humanitaires dans le secteur ;
- Respectant leurs mandats et priorités de programme respectifs ;

L'intégration des thèmes transversaux prioritaires en :

- Garantissant la prise en compte des thèmes transversaux prioritaires (environnement, genre, VIH/SIDA, droits humains), dans l'évaluation des besoins sectoriels, l'analyse, la planification et le suivi de la réponse aux urgences ;

L'évaluation et l'analyse des besoins des populations affectées en :

- Développant et en harmonisant les outils et méthodes d'évaluations rapides conjointes (Gouvernement/PTF) des besoins et des évaluations sectorielles plus détaillées ;
- Veillant à la participation de son secteur si nécessaires, à une évaluation rapide (dans les 48 heures) et une analyse efficaces et cohérentes des besoins au niveau sectoriel, impliquant toutes les parties concernées selon l'appréciation de la situation qui prévaut sur le terrain ;
- Assurant des évaluations sectorielles plus détaillées (dans les 2 semaines) ;

La préparation aux situations d'urgence en :

- Assurant une planification adéquate des mesures d'urgence et la préparation aux nouvelles situations d'urgences ;
- Veillant à la mise à jour régulière des plans d'urgence sectoriels dans le cadre de la mise à jour du plan national ;
- S'assurant de la prise en compte des plans d'urgence sectoriels dans le programme d'action annuel de son ministère ;

La planification et l'élaboration d'une stratégie d'intervention en :

Garantissant une action prévisible au sein du groupe sectoriel pour :

- L'identification des insuffisances dans la préparation (mise en place d'une capacité minimale avant la crise) et la réponse aux urgences ;
- L'élaboration/l'actualisation des stratégies de réponse et des plans d'actions convenus pour le secteur,
- L'enseignement des activités passées et réviser les stratégies en conséquence ;
- L'élaboration d'une stratégie de sortie de crise ou de transition pour le groupe sectoriel.

L'application des normes en :

- Veillant à ce que les participants du groupe sectoriel connaissent les directives, les normes minimales techniques et éthiques et les engagements pertinents pris par le Gouvernement en vertu du Droit International des Droits Humains ;
- Veillant à ce que les réponses soient conformes aux orientations politiques existantes, aux normes techniques et aux obligations juridiques pertinentes du Gouvernement en matière de Droits Humains ;

Le suivi et l'établissement des rapports en :

- Veillant à la mise en place des mécanismes de suivi adéquats afin de passer en revue l'impact du groupe de travail sectoriel ainsi que les progrès accomplis à travers des indicateurs de performance préalablement définis;
- Produisant des rapports périodiques (périodicité à déterminer) et en partageant ces informations détaillées (par âge et par sexe) avec les autres membres du secteur et le DGPC.

La sensibilisation et l'évaluation des besoins financiers en :

- Identifiant les préoccupations clés (thématiques pertinentes) en matière de sensibilisation et contribuer par des messages clés aux initiatives de sensibilisation plus larges DGPC et des autres acteurs ;
- Evaluant les besoins financiers pour :
 - 1) La mise en place et le maintien d'un niveau minimum de capacité d'intervention ;
 - 2) La réponse initiale dans le secteur ;
 - 3) La mise à l'échelle des interventions depuis la réponse initiale jusqu'à la réhabilitation/reconstruction ;

La formation et le renforcement des capacités en :

- Promouvant/soutenant la formation du personnel et le développement des capacités des partenaires humanitaires membres du secteur ;
- Renforçant les capacités de réponse du comité National ; régional, local cercle ,local communal et de la Société civile dans les secteurs respectifs.

Mise en œuvre des activités préparatoires 2011 - 2012

SECTEURS	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Responsables
Coordination								DGPC
1. Achat des moyens logistiques								
2. Formation des cadres								
3. Formation déconcentrée								
4. Réunion coordination								
5. Elaborer des outils pour les évaluations multi sectorielles								
6. Elaborer des indicateurs de performance								
7. Formation des communicateurs								
8. Organisation d'une table ronde pour le financement du plan								
Santé								
1. Faire l'inventaire des médicaments (paludisme, cholera, maladie diarrhéiques, divers)								
2. Achat de moustiquaires								
3. Faire l'inventaire des moyens logistiques								
4. Acquérir des tentes et des kits d'urgences								
5. Identifier les structures de référence (p.e.c psychosociale des victimes)								
6. Identifier le personnel pour les p.e.c. psychosociales								
Nutrition								
1. Achat de stock pour la lutte contre la malnutrition								
2. Pre- positionner les stocks								

3. Identifier des structures de référence								
4. Mobiliser les moyens logistiques								
Sécurité alimentaire								
1. créer un mécanisme de mise a jour du système d'alerte précoce								
2. Identifier des partenaires								

Abris /matériel de survie								
1. Identifier les magasins de stockage								
2. Acheter les matériels et fournitures								
3. Pre positionner les stocks								

Protection								
1. Former les formateurs sur l'accueil, l'identification et enregistrement de réfugiés et déplacés								
2. Identifier les sites d'accueil								
3. Etablir des fiches d'identification								
3. Acheter des matériels et fournitures								
4. Multiplier et diffuser des documents juridiques								
5.. Faire une réunion de concertation avec les partenaires								
Eau/hygiène assainissement								
1. Faire une réunion avec les partenaires de secteur								
2. Faire des conventions avec les partenaires et fournisseurs								
3. Elaborer des outils pour les évaluations								

4. Faire l'inventaire des ressources en eau								
5. Pre positionneer les stocks								
Logistique								
Et transport								

1. Faire une réunion avec les partenaires du secteur								
2. Faire des conventions avec les partenaires et fournisseurs								
3. Acheter des matériels et fournitures								
Communication /prévis. Météo								
1. Créer une liaison entre la direction et le centre de météo								
2. Créer une ligne haut débit avec la DGPC								
3. Renforcer le réseau pluviométrique								
4. Acquérir des matériels et logiciels								
5. Renforcer les capacités des prévisions météorologiques								
Coordination / gestion centres d'accueil et sécurité des acteurs humanitaires								
1. Former les agents des conseils régionaux								
2. Participer a l'identification des sites								
3. Acheter des matériels et fournitures								

Annexe 5 :
épidémiques

Seuils

EPIDEMIES	SEUILS
Choléra	1 cas confirmé
Méningite	Taux d'attaque : 8 cas pour 100 000 habitants en 1semaine
Fièvre jaune	1cas confirmé
Grippe pandémique	1 cas confirmé

Annexe 7 : Liste des fournitures d'urgence

Abris	Santé	Centres d'accueil	Education	Com et prev. météo	Protection/Sécurité	Transport et logistique	Eau et assainissement	Sécurité alimentaire	Nutrition
250 tentes	Médicaments Paludisme : 100 000 traitements	50 masques à gaz	25 200 fournitures scolaires pour le primaire	Liaison VSAT DM a ASECNA et au Programme SAAGA	5 ordinateurs de bureau	Voir les différents secteurs	51 858 bidons	3 600 tonnes de céréales	8 451 sachets de F75
1250 rlx plast. Sheet.	Médicaments choléra : 3 000 traitements	26 Tentes individuelles	7200 fournitures scolaires pour le secondaire	Liaison DM au CONASUR par ligne spécialisée Haut débit	1 ordinateur portable		34 158 seaux	540 tonnes de légumineuses	17 465 sachets de F100
20 000 nattes	Moustiquaires : 60 000	26 tentes grand format	2520 fournitures scolaires pour apprenants	Liaison DM au Postes météorologiques par une flotte téléphonique	1 imprimante		51 858 gobelets	225 tonnes d'huile	655 878 comprimés de fer
40 000 couvert	Médicaments diarrhéiques/ 3 000 traitements	650 Extincteurs	1080 matériels ludiques	Creation de 100 postes pluviométriques postes	5 photocopieurs		17 286 bouilloires	135 tonnes de sucre	135 216 sachets de plumpy nut
44 158 seaux	Kits PEC blessés : 3 000	650 mat. De couchage	7200 manuels pour le secondaire	Creation de 25 stations climatologiques	20 tel. portable		5 politanks	45 tonnes de sel	19 237 capsules de vitamines A
61 158 gobelets	Vaccins : 300 000	650 gilets fluorescents	25200 manuels pour le primaire	Acquisition de 5 Stations climatologiques automatiques	2 groupes electrogenes		1 pompe immergée	500 kgs de semence maraichères	2 817 comprimés d'acide folique
1650 cartons de 48 savons	Mat. de protect. Masques, bottes, gants : 1 000	2 canots de sauvetages	2520 manuels pour apprenants	Acquisition et installation de 2 ordinateurs	1 appareil photo numerique		1groupe electrogène	2 tonnes de maïs et niébé	548 flacons de cotrimoxazole
Friperie Hommes : 60 ballots de 50 kgs Femmes : 120 ballots de 50kgs Enfants : 220 ballots de 50 kgs	Produits de désinfection : 1 000	130 talkie walkie	600 matériels didactiques	Acquisition de 6 postes Thuraya SG-2520				200 tonnes de NPK	177 471 capsules d'amoxicilline
Bouilloires : 19 786		130 lampes tempêtes						50 tonnes d'urée	59 157 flacons d'ampiciline
5 000 Lampes		650 lampes torches						1 000 râteaux, pelles, pioches	6 162 ampoules de gentamycine
30 000 assiettes									
10 000 seaux de 20 l avec		13 boites à pharmacie							39 438 flacons de nystatine

couvercles									
Ciment, fer pour réhabiliter 500 maisons		650 nécessaires de toilette							564 flacons de mebendazole
75 000 sticks		650 lits pliables							51554 comprimés de mebendazole
		650 paires de gants							19 904 comprimés d'albendazole
		650 bottes							8 451 pacs de sulfameth
									1409 sachets de résomal
									301 554 kgs d'UNIMIX
									301 554 kgs de CSB
									301 554 kgs de mil, sorgo, maïs
									75 388 kgs de niébé
									32 309 kgs d'huile
									21 540 kgs de sucre
									9 650 KGS de CMV
									10 705 boîtes de BP5

Annexe 8 : Sommaire financier

8.1 Urgence décentralisée : Fournir une aide à 500 personnes par région (500 X 8= 4 000 personnes)

SECTEURS	Financements disponibles pour le plan sectoriel	Financements à rechercher	Budget total
Sécurité Alimentaire			
Santé			
Nutrition			
Eau, Hygiène, Assainissement			
Education			
Protect. des réfugiés et dépl.			
Abris et matériels			
Logistique et transport			
Com. et prévision météo			
Gestion des centres d'accueil			
Coordination et supervision			
Total FCFA			

* Se référer aux plans sectoriels: les fonds ne sont pas encore attribués au secteur mais pourraient être mobilisés en cas d'appel d'urgence

8.2. Coûts estimés pour une réponse complète au pire scénario (voir matrice des risques)

SECTEURS	Financements disponibles pour le plan sectoriel	Financements à rechercher	Budget total
Sécurité Alimentaire			
Santé			
Nutrition			
Eau, Hygiène, Assainissement			
Education			
Protect. des réfugiés et dépl.			
Abris et matériels			
Logistique et transport			
Com. et prévision météo			
Gestion des centres d'accueil			
Coordination et supervision			
Total FCFA			

* Se référer aux plans sectoriels: les fonds ne sont pas encore attribués au secteur mais pourraient être mobilisés en cas d'appel d'urgence

Annexe 9 : Normes techniques (selon les normes Sphère)

Tableau des besoins en eau		
Consommation (boisson)	2,5 - 3 litres par jour	Variet suivant le climat et la physiologie
Pratique d'hygiène	2 - 6 litres par jour	Variet suivant les normes sociales et culturelles
Cuisine	3 - 6 litres par jour	Variet suivant le type d'aliments et les normes sociales et culturelles
TOTAL	7,5 - 15 litres par jour	

Les normes visent à quantifier les besoins des personnes affectées par une catastrophe ou un conflit dans les domaines :

- Eau, hygiène et assainissement
- Sécurité alimentaire
- Nutrition
- Aide alimentaire
- Abris et articles non alimentaires
- Soins médicaux

Les personnes doivent avoir accès à l'essentiel et vivre dans la dignité.

1.1 Normes communes

- Proposer à la population affectée de participer à l'évaluation, la conception, la mise en œuvre le suivi et l'évaluation du programme.
- Effectuer une évaluation initiale afin d'analyser les causes et les risques pour déterminer si une intervention est nécessaire.
- Proposer une intervention lorsque les besoins essentiels de la population ne sont plus satisfaits.
- Fournir l'assistance sur la base de la vulnérabilité des personnes affectées.
- Suivre et évaluer d'une façon continue le programme afin qu'il soit efficace.
- Donner une formation au personnel pour qu'il puisse mettre en œuvre efficacement les programmes.

2.2 Eau, hygiène et assainissement

2.2.1 Eau

- Fournir aux personnes affectées une quantité d'eau suffisante pour couvrir les besoins de consommation, d'hygiène personnelle, de cuisson des aliments ;
- Fournir une qualité de l'eau satisfaisante pour être bue sans risques pour la santé ;
- Disposer d'installations et de matériels suffisants pour collecter l'eau prévue pour la boisson, la cuisson ; des aliments et l'hygiène personnelle.

2.2.2 Elimination des excréments

- Disposer d'un nombre adéquat de toilettes, proches des habitations (50 mètres maximum) ;
- Limiter l'utilisation d'une latrine à 20 personnes ;
- Séparer les toilettes hommes et femmes ;
- Entretenir les toilettes ;
- S'assurer que les toilettes soient confortables, hygiéniques et sûres d'utilisation.

2.2.3 Lutte antivectorielle

- Protéger les personnes des vecteurs porteurs de maladies qui représentent un risque pour la santé en fournissant : des abris salubres, des moustiquaires, contrôlant les poux corporels, protégeant les aliments des mouches, insectes et rongeurs ;
- Maintenir à un niveau acceptable le nombre de vecteurs de maladies ;
- Mettre en œuvre des mesures de contrôle chimique des vecteurs en protégeant le personnel et les personnes affectées : entreposage conforme, vêtements de protection, bains, information sur les risques potentiels des substances utilisées.

2.2.4 Gestion des déchets

- Avoir les moyens d'éliminer les ordures ménagères : les personnes participent à la collecte des déchets, ont accès à un conteneur de 100l. Les déchets d'origines médicales sont séparés, des endroits sont déterminés pour leur destruction.

2.2.5 Drainage des eaux

- Eliminer les eaux stagnantes des zones proches des habitations ;
- Veiller à ce que les installations d'approvisionnement ne soient pas submergées ;
- Veiller à ce que les eaux usées ne polluent pas les sources d'eau.

3.3 Sécurité alimentaire

- Permettre au programme, lors de l'évaluation initiale, de tenir compte de la manière dont la population accède à la nourriture et de l'impact de la catastrophe sur la sécurité alimentaire ;
- Baser le programme sur une compréhension des causes, du type et du degré de la malnutrition ;
- Permettre aux personnes d'accéder à des articles alimentaires adéquats et appropriés, tout en maintenant leur dignité ;
- Protéger et soutenir les mécanismes de production primaire ;
- Exercer, lorsque les bénéficiaires le peuvent, des activités rémunérées sans compromettre les ressources sur lesquelles se basent les moyens de subsistance ;
- Permettre aux personnes affectées d'accéder aux produits et services du marché en tant que producteurs, consommateurs et négociants.

4.4 Nutrition

- Satisfaire les besoins nutritionnels de la population ;
- Satisfaire les besoins nutritionnels des groupes à risque ;
- Aborder la malnutrition modérée ;
- Aborder la malnutrition grave ;
- Aborder les carences en micronutriments.

5.5 Aide alimentaire

- Combler la lacune entre les besoins et les ressources de la population ;
- Fournir des articles alimentaires appropriés, acceptables, et propres à la consommation ;
- Entreposer, préparer, consommer la nourriture de manière sûre et acceptable ;
- Gérer les denrées au moyen de systèmes transparents ;
- Distribuer la nourriture d'une façon transparente et équitable.

6.6 Abris et articles non alimentaires

- Accorder la priorité aux abris et établissements existants.
- Assurer la santé, la sécurité, la sûreté et le bien-être de la population affectée ;
- Assurer un degré approprié d'intimité et de séparation entre les abris et ménages ;
- Fournir une habitation digne avec suffisamment d'espace couvert ;
- Concevoir un abri avec suffisamment de confort thermique, de protection contre les intempéries ;

- Se conformer à la construction locale ;
- Réduire l'impact négatif de l'installation sur l'environnement ;
- Disposer de vêtements, de couvertures pour assurer le bien-être et la dignité des bénéficiaires ;
- Fournir du savon pour assurer l'hygiène de chaque ménage ;
- Fournir des ustensiles pour la préparation des aliments.
- Fournir des installations communes pour la cuisine et un éclairage pour assurer la sécurité
- Responsabiliser les ménages à l'entretien de leur abri.

7.7 Soins médicaux

- Permettre aux personnes d'accéder aux services de santé ;
- Soutenir les systèmes et structures existants dans le domaine de la santé
- Produire un impact maximum en coordonnant entre agences l'accès aux services de santé ;
- Baser les services de santé sur les principes des soins de santé primaires ;
- Standardiser les services cliniques suivant les protocoles et lignes directrices ;
- Guider les services de santé par la collecte de données relative à la santé publique ;
- Prévenir les maladies transmissibles qui contribuent à la morbidité et à la mortalité excessives ;
- Immuniser les enfants de 6 mois à 15 ans contre la rougeole ;
- Diagnostiquer et traiter les maladies infectieuses qui contribuent à la morbidité et mortalité excessives ;
- Prendre des mesures pour éviter les flambées de maladies infectieuses ;
- Détecter, enquêter, contrôler les flambées de maladies transmissibles ;
- Mettre à la disposition un kit minimum pour prévenir la transmission du VIH/sida ;
- Garantir des services appropriés pour la gestion des blessures ;
- Réduire la morbidité relative à la santé mentale, les handicaps et les problèmes sociaux ;
- Assurer des thérapies essentielles aux personnes atteintes de maladies chroniques.

Annexe 11 : Personnes ressources

secteurs	Chefs de file	Points focaux PTF	Nom et Prenom chef de file	Contacts : Email + Tél
Coordination	Tous secteurs	DGPC	Colonel Mamadou TRAORE	coloneltraore@yahoo.fr ; traorecolonel@yahoo.fr Tél : 76 45 68 26 / 66 77 75 68
Santé	Mini Santé (DNS)	OMS	Dr Mamadou Namory TRAORE	
nutrition	Mini Santé (DNS)	UNICEF	Dr Mamadou Namory TRAORE	
sécurité alimentaire	CSA/SAP	PAM	Samba Dollo	Samba_dollo@yahoo.fr Tél :66 78 36 47
abris /matériel de survie	DNDS	UNHCR Mouvement CR	MrAlassane BOCOUM	
protection	MSIPC (DGGN/DGPC/DGPN)	UNICEF	Colonel Mady Boubou KAMISSOKO	
Eau/hygiène assainissement	MEE/DNH)	UNICEF	Mr Félix DAKOUO	
logistique et transport	MET/MDAC (DNTM/DGM)	PAM	Général de Division Kalifa KEITA	
Communications / prévis. météo	MET (DNM)	UNICEF/PAM	Birama DIARRA	biramadia@yahoo.fr Tél :76103428
coordination / gestion centres d'accueil et sécurité pop /acteurs	MSIPC (DGPC)	UNHCR	Colonel Mamadou TRAORE	coloneltraore@yahoo.fr ; traorecolonel@yahoo.fr Tél : 76 45 68 26 / 66 77 75 68

Personnes ressources/ participants au processus d'élaboration du plan de contingence

N	NOM PRENOM	STRUCTURE	CONTACTS	E MAIL
1	Colonel Mamadou TRAORE	DGPC	76 45 68 26/ 66 77 75 68	coloneltraore@yahoo.fr traorecolonel@yahoo.fr
2	Lt/col Ségui COULIBALY	DGPC	76 45 68 24	Coulibalysegui@yahoo.fr
3	C/E Faguimba KEITA	DRPC/BKO	76 51 10 51	Faguimba1@yahoo.fr
4	Commandant Djibril TAMBOURA	DGPC	76 37 42 83	tambdjibril@yahoo.fr
5	Commandant Adama SIDIBE	DGPC	76 39 48 12	Sierraadama73@yahoo.fr
6	Méd/Cdt Fanéké DEMBELE	DGPC	76 23 41 31/69 616269	fanekdemb@yahoo.fr
7	Ramatou OUARTARRA	FENACOF	79 12 40 27	Ramatou4@yahoo.fr
8	Bourama DEMBELE	CCA-ONG	69 01 16 78	bouramadembele@yahoo.fr
9	Adama KONE	Brigade Fluvial	79 09 69 92	Baguineda-camp@yahoo.fr
10	Moussa TRAORE	Islamic Relief	73 05 79 93	program@islamic-relief.org.ml
11	Lt/Col Alpha Aly Maiga	DNEF	76 12 34 82	badoubore@yahoo.fr
12	Nana KONATE	AEDD	76 43 67 44	nanakonate@yahoo.fr
13	Aliou Issiaka MAIGA	SAP	76 08 23 44	alimaigiss@yahoo.fr
14	Abdoulaye FOFANA	CNLCP	76 33 32 66	fofa_abdou@yahoo.fr
15	Issiaka DEMBELE	IGM	76 31 54 23	ldembele2010@yahoo.fr
17	Bakary THIERO	World Vision	76 21 38 47	
18	Yaya TANGARA	DNA	79 36 59 80	
19	Guy Noel OUAMBA	UNHCR	66 75 00 80	
20	Mme Oulematou SOW	FANACOF	66 71 73 46	
21	Abdoulaye BORE	CRM	66 72 25 10	boreabdoulaye@yahoo.fr

22	Kemessery	DIARRA	Police	66 86 33 04	
24	Cne Souleymane	COULIBALY	Garde	65 92 11 40	
25	Abdoulaye	HAMA	DNDS	76 33 39 86	hamamaigaa@yahoo.fr
26	Mme Nakia	TRAORE	CEDRUD CAFO	75 30 20 43	
27	Mme Yaya Boury	DRAME	AEDD	76 46 25 33	yayeboury@yahoo.fr
28	Moussa	KONATE	DNUH	76 36 80 54	vimkonate@gmail.com
29	Yousseuf	KONE	DNAT	76 38 78 97	Adeken58@yahoo.fr
30	Sékou N'Faly	SISSOKO	DN METEO	76 13 86 64	Sekou_banfaly@yahoo.fr
31	Amadou	THIAM	PAM	76 41 30 07	Amadou.thiam@wfp.org
32	Abdoulaye dit G.	CISSE	OPAM	76 64 00 25	allayegouro@yahoo.fr
33	Chaka	TRAORE	DNH	65 58 12 70	
34	Elie	DIONE	DNA	66 82 45 90	eliodine@hotmail.com
35	SIDIKI	Yossi	CTCSLP	76 11 27 09	Djangoyossi1@yahoo.fr
36	Sidi Med	H Aidara	DNTTMF	66 78 09 46	sidichirfi@yahoo.fr
37	Yaya	GUINDO	CSA	76 02 05 00	yayaquindo@yahoo.fr
38	Sekou Oumar	DIARRA	UNICEF	76 47 16 29	sdiarra@unicef.org
39	Mamadou	SIDIBE	UNHCR	66 73 64 12	sidibem@unicef.org
40	Mahamadou	TANGARA	EMGA	76 23 79 73	Mahatang2004@yahoo.fr
41	Abdoulaye	OUATTARA	EMGA	66 87 40 73	
42	Issa D.	SANGARE	SECO-ONG	76 44 20 13	Sangareissa2000@yahoo.fr

43	Hamadoun S. DICKO	DNACPN	75 08 19 38	Hasad75398x@yahoo.fr
44	MAMADOU Millogo	UNICEF	76 41 48 84	mmilligo@unicef.org
45	Diawoye KONTE	Consultant	74 60 15 17	Diawoye.konte@gmail.com
46	Ali TIMBO	Plan Mali	76 41 84 57	Ali.timbo@plan-international.org

